

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4211 du Vendredi 5 Janvier 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

REVEILLON D'ARMES

Le Chef de l'Etat fustige l'indiscipline au sein de la Force publique



«La discipline est la force principale des armées», a rappelé le Chef suprême des armées aux hommes et femmes en treillis. (P.3)

RD CONGO

Les résultats provisoires du scrutin suivis des recours (P.8)

INDUSTRIES EXTRACTIVES L'ITIE Congo prépare son plan de relance



Pendant les travaux

(P.12)

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-5)

La population du Congo désormais estimée à 6 142 180 habitants

(P.10)

VŒUX DE NOUVEL AN 2024

L'archevêque de Brazzaville= prône la culture de l'efficacité



NN.SS. Bienvenu Manamika (crosse en main) et Javier Herrera Corona, nonce apostolique

(P.8)

EDITORIAL

La Démocratie en Afrique centrale (P.3)

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+

Formation Etablissement de la Déclaration Statistique et Fiscale -DSF-

Prochaine session : 30 et 31 janvier 2024

Nous consulter

Objectifs :

Rappeler les points clés de l'établissement de la Déclaration Statistique et Fiscale

Proposer une méthodologie pratique à suivre pour concevoir la DSF

Acquérir la maîtrise de la DSF au terme de la formation

Pré-requis :

Aucun pré-requis

Public :

Comptables, Chefs Comptables, Comptables Uniques, Contrôleurs de gestion, Auditeurs, DAF, DFC, Directeurs de système d'information, Contrôleurs Financiers.

Profil du consultant animateur:

Raphaël EBANGA, Expert-comptable diplômé (France), Commissaire aux comptes agréé CEMAC, Associé RAE Audit-Conseil.

Moyens et méthodes pédagogiques:

Les supports pédagogiques sont produits avec le plus grand soin et sont sous formats dématérialisés. Ils se composent d'un diaporama, de mises en situation/QUIZ, d'une documentation pour approfondir.

Nous délivrons une attestation de fin de formation

Durée : 14 Heures

Lieu : Pointe-Noire, Hôtel Double Tree By HILTON

Prix : 400 000 TTC

Pause-café et pause déjeuner

Pour tout renseignement, contacter Maryline MPASSI

Téléphone : 05 695 48 56 / 06 737 11 12

WhatsApp : 06 737 11 12

Contenu de la formation

I- Introduction

I-1 Déclaration de l'impôt

- Les assujetties

- Les régimes d'imposition

- Les obligations comptables

I-2 rôle des différents acteurs

- Les principaux acteurs

- Responsabilités en matière fiscale des dirigeants sociaux

• Qui est responsable de l'établissement de la DSF

• La responsabilité pénale du chef d'entreprise ou du dirigeant social en cas de fraude dans une DSF

• Partage d'expériences et questions-réponses

II- Méthodologie générale

II-1 Contenu de la DSF

- La partie déclarative

- La partie renseignements généraux

- La partie financière

- DSF et Etats financiers

II-2 : Etapes à suivre

- Travaux préliminaires et traitements spécifiques

- Détermination de l'impôt sur le résultat

- Remplissage des tableaux

- Contrôle de cohérence

- Approbation par la direction

- Dépôt de la DSF

III-Travaux préliminaires et traitement spécifique

- La revue des comptes de résultat

- La revue des comptes de bilan

- La revue spécifique des comptes Etat, des déclarations fiscales et des correspondances avec l'Administration fiscale

IV- Détermination du résultat imposable

- Généralités

- Charges de l'entreprise

- Produits exceptionnels

- Déficit fiscaux antérieurs

- Illustration sur la détermination du résultat fiscal

V- Présentation et remplissage des différents tableaux

VI- Cas pratiques

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA, NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1^{er} étage Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

MISE A JOUR DES STATUTS

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du vingt-trois mai deux mille vingt-trois, enregistré dans la même ville, en date du vingt décembre de la même année sous le Folio 234/5 n° 1924, le Notaire soussigné a reçu les statuts refondus de la Société dénommée:

**MYLORD
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA
UN MILLION (1 000 000)
SIEGE SOCIAL: 3, AVENUE
SCHOELCHER, ROND-POINT
LUMUMBA,
ARRONDISSEMENT I, EMERY
PATRICE LUMUMBA
POINTE-NOIRE-
REPUBLIQUE DU CONGO**

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:

- Le Secrétariat Informatique;
- L'Impression Numérique;
- La Communication;
- L'Education;

- La Kinésithérapie;
- La Location des voitures;
- La Prestation des services (Mise à disposition du personnel);
- La Gestion Immobilière;
- La Distribution du carburant.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- La Gérante, Veuve NZOMAMBOU née Joséphine MIANKOUIKILA;
- La Cogérante, Madame Marina Genti Josée NZOMAMBOU MIANKOUIKILA.

Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2023-M-03062 du vingt décembre deux mille vingt-trois.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2013-B1201254.

*Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire*

**CABINET D'AVOCATS
Irène Josiane OKOKO & Lin Brice OKEMBA
AVOCATS A LA COUR**

**Irène Josiane OKOKO
Lin Brice OKEMBA
Muriel Gladys L. MOUANDZA
Avocats à la Cour**

**Régis MACKAYA MISSAMOU
Avocat Stagiaire**

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 27 Janvier 2024 à 9 heures précises du matin, par devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, sis en face du Consulat Général de France, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur MOUYEKOLOLO BOUKAKA Abraham.

A la requête de la Compagnie Financière Africaine Congo, en sigle COFINA CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration, au capital de 6.100.000.000 F. CFA, Etablissement de Micro Finance de 2e catégorie, règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC, Décision COBACD-2017/115, RCCM CG BZV15 B 6030, NIU:M2015110001002074 dont le siège social est sis, avenue Nelson MANDELA, Centre-ville, Brazzaville, Tél.:(242) 22 260 10 10 prise en son agence de Pointe-Noire, sise Boulevard Charles de GAULLE, immeuble Maison Sans Frontière, République du Congo; Poursuites et diligences de son Directeur Géné-

ral, Monsieur Davy-Pacôme NZEKWA, domicilié en cette qualité audit siège;

- Et en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'une convention de crédit à court terme assortie d'un cautionnement hypothécaire délivrée à Pointe-Noire, le 05 Avril 2022 par Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire;

- D'un commandement aux fins de saisie immobilière du ministère de Maître Venceslas Priva ONKA ANDAKA, Huissier de Justice, Près la Cour d'Appel de Pointe-Noire en date du 04 Juillet 2023 publié pour valoir saisie immobilière le 28 Juillet 2023 par Monsieur le Chef de Bureau de la conservation foncière de Pointe-Noire centre;

II SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Madame Virginie Blanche FALAIX, domiciliée au centre-ville de Pointe-Noire;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti situé au quartier Tchimaghi cadastré parcelle n°13, bloc 56, section BH, superficie 400 m2, objet du titre foncier n°27901 ;

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 25

Septembre 2023 par Maître Lin Brice OKEMBA, Avocat à la Cour, et déposé le même jour au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur:

- La mise à prix de: F. CFA 53.235.360;
- Montant des enchères de: F. CFA 11.764.640

Fait et rédigé à Pointe-Noire,

Le 27 Décembre 2023.

Par l'Avocat de la partie poursuivante

Pour tous renseignements, s'adresser à:
1- Maître Lin Brice OKEMBA, Avocat à la Cour
Tél.: 06 902 81 55;
2- Maître Venceslas Priva ONKA ANDAKA, Huissier de Justice
Tél.: 06 403 83 83
3- Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire.

REVEILLON D'ARMES

Le Chef de l'Etat dénonce les comportements déviants de la force publique

La Force publique a organisé le 31 décembre dernier au ministère de la Défense nationale, le réveillon d'armes 2023. C'était sous le patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, Chef suprême des armées, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Rendez-vous annuel, le réveillon d'armes rassemble les trois composantes de la Force publique (Forces armées congolaises, Police nationale et Gendarmerie nationale), autour du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées.

Il vise principalement à faire la présentation du bilan des activités majeures, exécutées par la force publique tout au long de l'année. Il comporte également comme objectif, de recevoir les orientations du Président de la République, pour l'année à venir. Pour le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, le réveillon d'armes est un rituel important qui clôture une année d'engagement du personnel de la force publique et d'effort du Gouvernement au service de la nation et de sa population.

Dans son discours bilan, il a fait part de l'affectation au ministère de la Défense nationale d'un terrain bâti du domaine public de l'Etat, en l'occurrence l'ex-site du village artisanal qui devrait abriter les installations d'une unité de confection textile pour la fourniture des effets d'habillement à la force publique, aux douanes congolaises et aux eaux et forêts, ainsi que l'Institut de haute étude maritime et fluviale.

Grâce à une stratégie renouvelée et un resserrement de la coopération entre les différents acteurs, a-t-il indiqué, «la délinquance en bandes organisées est en passe d'être maîtrisée à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans les autres départements».

Guy Blanchard Okoi a réaffirmé la loyauté de la force publique et sa fidélité aux institutions de la République et au service de la nation. «Dans l'unité et la cohésion, elle est engagée à accomplir ses missions avec professionnalisme».

Il a remis au Président de la République, le cadeau de fin d'année, au nom de toutes les

composantes de la force publique.

Prenant la parole, le Chef de l'Etat a rappelé que la Force publique à des missions permanentes qui devraient être accomplies avec efficacité. Pour 2024, il a retenu une seule orientation. Sur un ton ferme, Denis Sassou-Nguesso est revenu sur les événements malheureux survenus au stade d'Ornano et qui



Denis Sassou-Nguesso



Guy Blanchard Okoi

ont, selon lui, «mis en évidence quelques défaillances liées à la discipline générale, au manque de rigueur dans l'exécution des directives données par diverses hiérarchies dans la mise en œuvre des directives données par la hiérarchie et même au non-respect de la hiérarchie».

Pour lui, la discipline est la force principale des armées. «Il a été aussi observé certains comportements déviants de la force publique dans le cadre de l'accomplissement des missions de contrôle sur les routes et même à travers les rues et avenues des grandes villes et qui sont décriés par la population», a-t-il dénoncé.

Il a fait savoir que la force publique ne peut pas établir une relation de confiance avec la population si les comportements déviants de certains agents ne sont pas définitivement éradiqués. «C'est à travers l'ordre, la rigueur et la discipline», a précisé

le Chef de l'Etat. S'agissant du recrutement, il a expliqué que l'incorporation dans la force publique est volontaire. «A la Gendarmerie comme à la Police, il faut passer un concours. Au niveau de l'armée, le recrutement devrait se faire dans l'extrême rigueur. Ne vous laissez pas prendre par tous les comportements de la société à travers les passe-droits. Il n'y a pas de passe-droits. En 2024, nous allons nous appuyer sur le recrutement rigoureux des volontaires dans l'armée et sur les jeunes qui auront été déclarés admis au concours de la gendarmerie et de la police».

Le Chef de l'Etat a insisté sur la formation de ces jeunes, tout en respectant les fondamentaux dans les centres d'instruction. «Un jeune qui passe dans un centre d'instruction doit sentir la césure qui existe entre la vie civile et celle qu'il s'engage à

mener. Les subordonnés doivent obéir sans hésitations ni murmures. Il est même dit que la réclamation n'est permise aux subordonnés que lorsqu'il a obéi. En 2024, nous devons nous appuyer sur la formation des jeunes et reprendre en main, l'ensemble des unités pour qu'il soit rappelé les fondamentaux de discipline, d'ordre, de rigueur et de respect de la hiérarchie. Nous sommes dans la force publique, tous les volontaires au service de la patrie, dans un corps qui doit vous amener jusqu'au sacrifice suprême, s'il le faut. Les hommes doivent être préparés à ces situations-là. La force publique n'est pas un dîner de gala», a-t-il conclu.

Moment chaleureux de cohésion, le réveillon d'armes est aussi le lieu de vifs échanges de vœux, entre la force publique et le chef suprême des armées.

A noter que la dynamique du réveillon d'armes a été initiée le 31 décembre 1985. Depuis cette date, les activités du réveillon d'armes se déroulaient au Cercle Mess des officiers. C'est à partir du 31 décembre 2010, qu'elles ont été délocalisées dans le jardin du ministère de la défense nationale. A 38 ans d'existence, le réveillon d'armes est toujours ce lieu de rencontre, qui établit la relation communicationnelle entre le Chef suprême des armées et la force.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

La Démocratie en Afrique centrale

Il y aura du persiflage mercredi prochain à Kinshasa. C'est ce jour-là que la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo proclamera les résultats définitifs des élections du 20 décembre ; que députés et conseillers communaux seront connus et que le Président Félix-Antoine Tshisekedi sera installé dans son fauteuil pour 5 ans. La gageure était de taille dans un pays gigantesque, traversé de deux fuseaux horaires avec 100 millions d'habitants. Les votants étaient 44 millions.

Au-delà des imperfections de toujours sous nos latitudes, qui donnent l'impression que les choses normales ne seront jamais normales ; que sans un «Mais» ou sans un «Si» il y aurait quelque chose de manquant au décor. Il y aurait comme une marque d'infamie qui colle à la démocratie made in Afrique centrale. Il y a quelques années, c'est l'Afrique de l'ouest qui menait la barque en matière de bonne organisation des élections, de tenues d'alternances démocratiques etc... La donne a changé depuis deux ans!

Mais l'Afrique centrale semble repartir du bon pied. Bien sûr, la région reste toujours détentrice du record des plus vieux régimes installés au pouvoir sans volonté d'en partir, mais avec le renouveau qui s'amorce au Gabon et au Tchad, nous commençons à nous présenter nous aussi comme des régimes neufs. Même le coup d'Etat intervenu en août au Gabon est fait tellement dans l'inclusion (comme au Tchad) que nous donnons l'impression d'avoir juste un mauvais temps à passer, avant de retourner à une normalité qui ne nous manque que le temps pour l'arbitre de vouloir porter son sifflet à la bouche.

La République démocratique du Congo semble vouloir sortir du carcan des habitudes qui nous valent des appréciations du genre: «pas tout à fait bon, pas tout à fait mauvais non plus». Pour les élections actuelles en RDC, nous devrions sortir au plus tôt de la période des incertitudes. Parce que la guerre trépigne aux frontières avec le Rwanda, et que, même si nous avons eu des gestes d'apaisement avec le voisin, nos relations restent tièdes, elles restent malgré tout marquées par la méfiance, du fait de nos relations privilégiées avec le Rwanda précisément.

Albert S. MIANZOUKOUTA

INONDATIONS A BRAZZAVILLE

La ministre s'entretient avec les administrateurs-maires d'arrondissement

Assister les victimes des inondations à Brazzaville: tel est le sens de la rencontre organisée le 29 décembre dernier au ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire par la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Pour échanger avec les administrateurs-maires d'arrondissement sur ce qu'ils vivent dans leurs quartiers comme catastrophes avec toutes ces pluies qui s'abattent sur la ville et bien d'autres localités du pays.

Trois maires d'arrondissement étaient présents à cette rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Les maires de Moungali et de Mfilou se sont faits représenter. Par contre, ceux de Baongo, Poto-Poto, Ouenzé et Makélékélé étaient absents. Chacun, en ce qui le concerne, a brosse la situation de son arrondissement. A commencer par le maire de Madibou, Alain Milandou. «Nous assistons à une montée des eaux du fleuve Congo. Ce qui entraîne les inondations. Trois quartiers sont touchés: Mafouta (144 ménages), Massissia (29 ménages) et Mboouno (57 ménages), soit un total de 230 ménages».

La mairesse de Djiri, Ida Victorine

Ngambolo qui n'avait pas en sa possession les statistiques, a fait savoir que son arrondissement connaît un déferlement des eaux, notamment au quartier Congo Chine qui a causé la mort d'un capitaine. «Les maisons se sont effondrées et il y a beaucoup de sinistrés. Chaque fois qu'il pleut, les gens ont peur. Il y a des maisons qui se retrouvent à 1m des érosions. Je suis désarmée. Nous n'avons pas les moyens pour y faire face», a-t-elle déploré.

Frédéric Privat Ndeké, le maire de Talangai, a, quant à lui, précisé que les 12 quartiers que compte son arrondissement sont quasiment tous touchés par les inondations. «Nous avons aussi un problème d'ensablement des quartiers



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

qui se trouvent sur les versants des montagnes, ainsi que le phénomène des érosions qui ont entraîné le déplacement des populations. Nous n'avons pas enregistré de morts», a-t-il signifié. Le conseiller à l'urbanisme du maire de Moungali a peint la situation de son arrondissement. Pour lui, la situation est plus critique dans trois quartiers. «Au niveau du quartier 47, lorsqu'il y a eu extension de l'aéroport Maya-Maya,

un gros collecteur qui se jette sur la rue Banga avait été construit. Il est bouché et les eaux entrent dans les parcelles. Au niveau du quartier 46, c'est le collecteur de Bouéta Mbongo qui reçoit



Pendant la rencontre

les eaux qui partent de l'école primaire de Moukondo qui est bouché. Il y a un retour dans les parcelles. Le quartier 49 est sur un bas-fond à la limite entre la rivière Mfilou et Moungali. Toutes ces situations provoquent des inondations lorsqu'il y a des pluies», a-t-il soutenu. A Mfilou, les populations connaissent

aussi un problème d'ensablement, des érosions et des inondations, surtout dans les quartiers Ngambio, Mbouala, Massissia, Indzouli et Indzali. D'après les statistiques des services déconcentrés du ministère des Affaires



sociales, Madibou aurait enregistré 294 ménages sinistrés, Djiri: 6954 personnes sinistrées, soit 1746 ménages, Talangai: 9576 personnes sinistrées, soit 2394 ménages, Moungali: 2416 personnes sinistrées, soit 604 ménages et Mfilou: 4504 personnes sinistrées, soit 1126 ménages.

«Si vos services font aussi un travail de terrain, ça serait bien que vous puissiez mettre ces informations à notre disposition. Ça nous permettra d'harmoniser nos chiffres pour ne pas que nous soyons taxé de n'avoir pas assisté certains compatriotes», a exhorté la ministre.

Elle a indiqué qu'à Djiri, la situation est un peu plus difficile. «Les populations se sont installées sur les zones impropres à la construction et à l'habitat. Il y a des zones où il ne fallait pas toucher. C'est le sable, il n'y a pas d'argile. Un sol sableux quand il est désherbé, il devient exposé aux inondations. Dès qu'il pleut, tout est parti. Quand l'érosion s'installe, il est difficile de reconstruire le site. Il faut bien que les gens partent. Nous allons apporter notre assistance humanitaire, parce que dès que l'homme est touché, nous avons le devoir de l'assister. En ce qui concerne les solutions durables, c'est le ministère de l'Environnement qui a la stratégie de prévention, de gestion de risques et des catastrophes», a nuancé la ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

La CAMEPS se dote d'un nouvel entrepôt

Le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, a inauguré le 26 décembre dernier le nouvel entrepôt de la Centrale d'achat de médicaments essentiels et de produits de santé (CAMEPS), à Mpila. En présence du coordonnateur résident du système des Nations-Unies, Chris Mburu; de la représentante résidente du PNUD, Mme Adama-Dian Barry; du représentant de l'OMS, Lucien Manga; du représentant du FNUAP; du président du conseil d'administration de la CAMEPS, le Pr Ange Antoine Abena; du directeur général de la CAMEPS, Max Maxime Makoumba-Nzambi; de l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, etc.

D'une superficie de 900 m², cet entrepôt a été construit grâce à un financement du Fonds mondial logé au PNUD. Il comporte une partie administrative de 360 m², un espace dédié pour le futur laboratoire de qualité interne de niveau 1, un magasin d'une superficie de 533 m² pour un volume de stockage de 3000 m³ dont les équipements de rangement sont en attente de réception, un local chambre froide qui comptera deux chambres froides positives et une chambre froide négative pour une superficie totale de 95 m², un local technique qui abritera deux groupes électrogènes. Le coût global des travaux réalisés par l'entreprise MBTP est de 1 milliard 13 millions 713.143 F.Cfa.

Pour Marcel Nganongo, la mise en service de ce nouvel entrepôt va accroître les capacités opérationnelles de la CAMEPS. Max Maxime Makoumba-Nzambi a expliqué que la réalisation des

missions de la Centrale, entre autres, de rendre disponible les médicaments génériques et produits de santé de qualité et d'accompagner l'action du Gouvernement dans la mise en œuvre des programmes de gratuité, exigeaient d'augmenter la capacité de stockage et la flotte de distribution de la CAMEPS. Il a annoncé la réception prochaine de deux camions de 17 tonnes et de 4 Land cruiser. Pourtant, « beaucoup reste encore à faire. Nous ne sommes pas au terme de nos ambitions », a indiqué Max Maxime Makoumba-Nzambi, tout en émettant le vœu d'une construction d'un entrepôt dans la partie septentrionale du pays pour améliorer l'accessibilité géographique des médicaments.

La représentante résidente du PNUD, Mme Adam-Dian Barry, pense que cet ouvrage a été construit comme un outil intelligent. « Il respecte les normes environnementales et offre une



Les officiels



Le nouvel entrepôt inauguré

personnalité avec une empreinte carbone réduite, en ce qu'il repose à terme partiellement sur une énergie renouvelable». Elle s'est dite fière de noter que le Congo dispose désormais d'un édifice de cette qualité. « Nous formulons le vœu que cet outil

va contribuer à améliorer les indicateurs de santé de la population en général et des femmes plus particulièrement»

Cyr Arnel YABBAT-NGO

ELECTRICITE

Pourquoi la ville de Pointe-Noire doit-elle payer plus que les autres localités?

Cette question qui est restée sans réponse a été soulevée lors d'un point de presse organisé mardi 19 décembre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire par la Coalition Publiez ce que vous Payez. La rencontre avec les chevaliers de la plume et du micro a permis aux membres du bureau de cette plateforme de la société civile de publier son rapport de suivi des investissements publics dans les secteurs énergie et hydraulique exercice 2020 à 2022 et ressenti de la population sur l'accès à l'eau et à l'électricité. La séance a été présidée par Christian Mounzé, coordinateur de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH).

Dans le but de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, la coalition Publiez ce que vous payez a fait une enquête sur un échantillon de



Après la publication du rapport

52 projets ciblés relevant des lignes au titre de l'investissement du budget du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique pour les exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022. Au total, dix départements du Congo ont été inscrits dans cet exercice budgétaire: Bouenza, Brazzaville, Cuvette, Kouilou, Lékoumou, Niari, Plateaux, Pointe-Noire, Pool, et Sangha. Ces projets ont été prévus dans quatorze localités: Allembé, Centre Boundji, Brazzaville, Ignyé, Kinkala, Komono Centre, Loango, Loudima, Madingo-Kayes, Maloukou, Pointe-Noire, Sibiti, Souanké et Yaya. La totalité des projets scrutés, 28 émanent du secteur de l'énergie et 24 représentant 42% concernent le secteur de l'hydraulique.

Selon les résultats de l'enquête, la responsable de programmes, chargée du suivi des investissements publics de la commission Justice et Paix, Rita Mabyalhat, a déclaré: « Les résultats présentent des constats et conclusions préoccupants. Selon la classification des projets, leur niveau d'exécution montre que sur les 52 projets suivis, 10% seulement sont achevés et fonctionnels; 2% en cours de réalisation contre 73% non exécutés. Hormis cette classification, l'information n'a pas été disponible pour 15% de projets.»

Le rapport présenté par Publiez ce que vous payez stipule que les projets de l'énergie et de l'hydraulique ont mis en exergue plusieurs préoccupations qui ont empêché leur exécution, « la faible volonté du Gouvernement de répondre aux sollicitations des directions générales de l'énergie et de l'hydraulique afin de mobiliser la contrepartie congolaise pour la mise en œuvre d'un certain nombre de projets. La faible volonté du Gouvernement de disponibiliser les financements pour la relance de bon nombre de projets; la faible collaboration interministérielle; le problème de gestion des projets exécutés par l'hydraulique rurale; la non interpellation des opérateurs non respectueux de leurs engagements; les

(Suite en page 5)

MAISON RUSSE

Maria Fakhrutdinova a dressé un bilan satisfaisant de sa mission

A l'occasion du 55^e anniversaire de la création de la Maison russe, sa directrice et conseillère à l'ambassade de Russie en République du Congo, Mme Maria Fakhrutdinova, a animé le mardi 26 décembre 2023 une conférence de presse. Pour dresser le bilan de son institut depuis sa prise de service en avril 2021.

Première directrice de la Maison russe depuis sa création, Mme Maria Fakhrutdinova a apporté un nouveau dynamisme dans le développement des relations humanitaires entre la Russie et le Congo. Dans son bilan, elle est revenue sur l'augmentation du quota des bourses supérieures octroyées par le Gouvernement de la Fédération de Russie, qui est passé de 105 à son arrivée à 250 actuellement: « Il faut encore augmenter, les années à venir », a dit Maria Fakhrutdinova. Depuis sa prise de service, elle a contribué à la réouverture de la section de la langue russe dans les lycées interdépartementaux de Ouesso et de Djambala, le lycée de Moukondo, ainsi que dans quelques écoles privées à Brazzaville et Pointe-Noire. De même, à l'arrivée des professeurs russes pour dispenser gratuitement les cours aux apprenants congolais et aux étrangers résidents dans la capitale. La directrice de la Maison russe a également évoqué le brassage des cultures entre le Congo et son pays et la valorisation de la culture congolaise. « L'ouverture pour la première fois des cours gratuits de théâtre, prise de parole en public, slam, danse classique et peinture pour enfants; l'organisation pour la première fois du concours de musique parmi les jeunes talents, intitulé: « Rumba na bilenge » pour célébrer le premier anniversaire de son inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO; l'organisation pour la première fois de la semaine culturelle russe au Congo; la réalisation d'un film documentaire pour promouvoir la culture congolaise », a-t-elle expliqué. S'agissant des partenariats, elle a,

entre autres, cité l'établissement des relations avec les lycées agricole d'Ongogni et interdépartemental de Djambala par la signature d'une convention; la contribution de la Maison russe à la participation des artistes-peintres congolais aux résidences artistiques à Dakar (Sénégal) et des professeurs congolais de la langue russe aux séminaires annuels de perfectionnement professionnel en Egypte et en Tanzanie; la formation continue des médecins et des journalistes congolais à Brazzaville. A noter que le partenariat avec les lycées agricoles offre la possibilité aux jeunes congolais d'obtenir une formation spécialisée dans les Universités de Russie dans le domaine de l'agriculture. Pour preuve, sept jeunes de la sous-préfecture d'Ongogni sont allés cette année poursuivre leurs études en Russie. « En



Maria Fakhrutdinova

2024, il y aura l'arrivée au Congo d'une délégation de volontaires pisciculteurs russes pour renforcer les capacités des pisciculteurs congolais.»

Dans le cadre des festivités marquant la célébration de cet anniversaire, il est prévu l'organisation d'une série d'émissions sur la culture russe, l'inauguration d'une salle d'informatique ainsi que l'exposition consacrée à la Maison

russe, un concert de gala, une marche culturelle avec les artistes, l'inauguration des fresques consacrées au programme saison russe, ainsi que la projection d'un film documentaire consacré à ce 55^e anniversaire.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

REMERCIEMENTS

Sensible à l'élan de solidarité et l'assistance multiforme manifestés lors du décès de son épouse, Letycia Dawson MAGUËSSA EBOMÉ née NKOUA NGAMAKITA, Monsieur Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ, Ministre de l'Enseignement technique et professionnel, remercie les parents, amis et connaissances qui, de près ou de loin, l'ont accompagné lors de cette dure et douloureuse épreuve. Qu'ils trouvent, au travers de ces mots, l'expression de sa profonde reconnaissance.



REMERCIEMENTS

Monsieur Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ, Ministre de l'Enseignement technique et professionnel remercie Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUËSSO, Président de la République, et Madame, pour leur assistance multiforme manifestée lors du décès de son épouse, Letycia Dawson MAGUËSSA EBOMÉ née NKOUA NGAMAKITA, survenu en France, le 15 Novembre 2023, et inhumée le 09 Décembre 2023 au cimetière familial de Camp Ndeko à Sembé, dans le département de la Sangha.



Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

MAGDA MARITIME LTD

Société de droit de l'les Marshall au Capital de 10.000 dollars américains
Siege Social: sis Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, l'les Marshall MH96960.

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions du conseil d'administration de la société MAGDA MARITIME LTD, établi en date 31 Octobre 2023, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 1er Décembre 2023, il a été décidé de la fermeture de la succursale MAGDA MARITIME LTD en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce

de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01428, en date du 21 Décembre 2023. Immatriculé au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B21-00020.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Décembre 2023.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

PARLEMENT

Des motifs de satisfaction pour le travail abattu

Les lampions des sessions budgétaires des deux chambres du Parlement, la 2^e pour l'Assemblée nationale et la 1^{ère} pour le Sénat, ouvertes le 15 octobre 2023, se sont éteintes le 23 décembre par l'adoption de la loi de finances de l'Etat exercice 2024 et les budgets des deux institutions.

Isidore Mvouba a rendu hommage à l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale populaire et président de l'Assemblée nationale en 1992, André Mouélé, décédé le 10 décembre 2023 à Paris (France). Il a remercié l'Assemblée parlementaire de la francophonie qui a préparé les parlementaires à prendre leurs marques pour une entrée réussie du Congo dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). De même, le président de l'Assemblée nationale a adressé sa gratitude à la Banque mondiale qui a sensibilisé les parlementaires sur les défis et les opportunités du changement climatique qui, par vocation, sont un levier de la lutte contre la pauvreté. «En outre, vive est ma reconnaissance à l'endroit de la FAO, pour son apport dans la transformation des systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire des Congolais et Congolaises», a-t-il déclaré. Pour lui, la réflexion qui a été faite, au cours de leurs travaux, d'abonder le fonds routier et permettre, de façon progressive, son évolution vers un fonds routier de deuxième génération, exige du Gouvernement des ré-

formes structurelles et organisationnelles, pour plus d'efficacité et d'efficience, dans sa mise en œuvre. «Il revient désormais au Gouvernement de poursuivre les efforts en matière de gestion des finances publiques, notamment des investissements et de la dette, en vue d'augmenter le volume, l'efficacité et la qualité des dépenses de développement et la protection sociale», a dit Isidore Mvouba. Il a estimé que le moment est tout indiqué d'encourager la bonne tenue du Gouvernement dans la réussite des revues du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international. «Cette bonne tenue a permis d'obtenir des partenaires tels que l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, des appuis budgétaires susceptibles d'apporter de l'eau au moulin du Plan national de développement 2022-2026», a indiqué le président de l'Assemblée nationale. En cette période festive, il a attiré l'attention du Gouvernement, sur la nécessité de renforcer les mesures de protection des populations contre tous les



Pierre Ngolo

actes de vandalisme et de banditisme à même de perturber leur quiétude. De son côté, le Président du Sénat s'est réjoui du travail abattu par les sénateurs au cours de cette session. «Notre exploit se traduit par la rigueur et le sérieux dans les affaires inscrites à l'ordre du jour. Il se juge aussi par l'importance des signaux émis qui restent à bien des égards révélateurs de la détermination de notre institution à peser dans l'assainissement de notre environnement social par le contrôle ainsi que par un exercice conséquent du rôle de modérateur et de conseil de la nation», a affirmé Pierre Ngolo. Il a demandé aux sénateurs de veiller à chaque fois qu'un sou dépensé le sera au mieux de l'intérêt public. «Plaçons-nous donc sous le signe de la recherche, de la performance et



Isidore Mvouba

de l'efficacité des interventions de l'Etat, ainsi que sous ceux de la diversification accrue des sources de croissance», a-t-il exhorté. Le président du Sénat a réaffirmé l'engagement des sénateurs à donner à la diplomatie parlementaire une tonalité qui élève continuellement le crédit et le prestige de la chambre haute au service de la communauté parlementaire. Et de fustiger les actes de vandalisme perpétrés dans le pays sur les infrastructures construites à grands frais. Il a, entre autres, cité le stade de la Concorde et l'Université de Kintélé et le système d'éclairage du viaduc qui n'ont pas échappé à l'incivisme de certains Congolais.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AFFAIRES SOCIALES

Les responsables des structures privées des enfants sommés de se conformer aux textes

Dans le cadre de la campagne d'identification et de sensibilisation des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants organisée à Brazzaville du 21 au 28 décembre 2023, le directeur départemental des affaires sociales, Gervais Ngatsio, était face aux promoteurs de ces structures implantées dans les quartiers nord. C'était à la circonscription d'action sociale (CAS) de Talangaï. L'objectif était de les informer sur les modalités de création et d'ouverture des crèches, orphelinats, halte, garderie, et pouponnières prévues par les textes en vigueur. Un délai de six mois leur a été accordé pour se conformer à la loi. Au-delà, ils se verront fermées leurs structures.

M. Gervais Ngatsio a regretté le fait que malgré l'existence et la vulgarisation des textes régissant la création et l'ouverture de ces structures, «force est de constater que très peu de structures sont agréées à ce jour». Et d'ajouter: «Sur plus de 136 crèches et 30 orphelinats et centres d'hébergement identifiés à Brazzaville, seuls 5 crèches et 10 orphelinats ont déjà obtenu leur autorisation d'ouverture provisoire, d'une durée d'un an et attendent leur agrément définitif». Le directeur départemental des Affaires sociales de Brazzaville a porté un éclaircissement sur ce qui paraissait comme une mauvaise interprétation des textes. «En dehors des structures publiques qui sont régies par des textes spécifiques, les structures privées d'accueil et d'hébergement sont placées sous la tutelle administrative et technique du ministère en charge des Affaires sociales. La création ou l'ouverture d'une structure privée d'accueil et d'hébergement des enfants par des personnes

physiques ou morales, est autorisée par arrêté du ministre en charge des Affaires sociales», a précisé Gervais Ngatsio. Il a demandé aux responsables des associations qui disposent des récépissés de déclaration d'association délivrés par les autorités préfectorales, de solliciter auprès du ministère des Affaires sociales, l'autorisation de création et d'ouverture des crèches et orphelinats. Pour lui, une école privée peut disposer d'un agrément du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Cependant, «cet agrément ne concerne pas la crèche ou la halte-garderie qui sont des structures destinées à accueillir pendant la journée, les enfants âgés de deux mois à trois ans. Par conséquent, les promoteurs des écoles privées ayant des crèches et halte-garderie, doivent s'adresser aux services sociaux de leurs arrondissements pour entamer la procédure d'obtention de l'agrément», a-t-il signifié. L'obligation a été faite aux responsables d'une structure privée



Pour la postérité

d'accueil et d'hébergement des enfants fonctionnelle ou en création de produire dans un délai de six mois leurs dossiers d'agrément en se servant des modèles de demande et de pièces constitutives mis à leur disposition. Il a précisé les procédures à suivre pour la création et l'ouverture d'un ou de l'une de ces structures et les diplômes

requis pour leurs directeurs. Il s'agit d'un diplôme d'assistance sociale, d'éducateur spécialisé, d'infirmier ou d'infirmier d'Etat, de puéricultrice, d'auxiliaire puéricultrice, d'animateur social, de docteur en médecine, d'éducateur de jeunes enfants ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

difficultés rencontrées pour l'exécution des projets prévus au budget et la non-finalisation de multiples chantiers en arrêt», a ajouté Rita Mabyalhat. **Les défis de l'accès à l'électricité et à l'eau** Pour avoir des résultats fiables dans leur investigation, la coalition Publiez ce que vous payez a mené une enquête auprès de 1731 abonnés d'Énergie électrique du Congo (E2C). Il ressort de cette étude que 3% ont estimé que leurs ménages sont régulièrement alimentés contre 60%

dénonçant une électrification non régulière; en revanche, 37% demeurent sans avis. «Pour les 1080 abonnés de la Congolaise des eaux (LCDE), 89% de consommateurs affirment que la ressource d'eau est disponible. Malheureusement, le rythme de fourniture observé ne permet pas d'avoir un approvisionnement suffisant», a expliqué la responsable de programme suivi des investissements publics de la Commission Justice et Paix. Les résultats obtenus après l'enquête dressent un tableau concordant pour les deux cas, à savoir: difficile accès à l'électricité et à l'eau potable, puis une

COUP D'OEIL EN BIAIS

Désarroi après les pluies diluviennes de ces derniers temps

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur plusieurs villes du Congo ont causé des dégâts. Des maisons d'habitation et des bâtiments administratifs ont été détruits. Plus de 2292 hectares de terres cultivées ont été inondées et des sources d'approvisionnement en eau potable, polluées. Ils sont nombreux, près de 240 000 personnes selon les chiffres publiés par la ministre des Affaires sociales, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, lors du Conseil des ministres réuni le mercredi 27 décembre dernier à Brazzaville, à avoir les pieds dans l'eau quand, pis, d'autres ont perdu la vie. On parle de 17 personnes décédées dans les départements de la Likouala, Brazzaville et Pointe-Noire. Six autres personnes sont portées disparues. En alerte, le Gouvernement affirme avoir mis en place un plan de riposte proportionnel à l'ampleur de la catastrophe. Il a décidé «le déblocage immédiat» d'un peu plus de 2 milliards de francs CFA pour assister les populations sinistrées.

Sit-in des retraités de la mairie de Brazzaville: la révolte des "misérables"

Passants et badauds étaient attirés, mercredi 27 décembre 2023, Place la Mairie, par un sit-in bruyant organisé par les retraités de la mairie de Brazzaville à bout de patience et en colère. Ils vivent dans la précarité, sans pension, certains depuis onze ans déjà. «Nous sommes dans un pays où les retraités sont traités comme des misérables», s'est par exemple emporté l'un d'eux. «Il y a un problème social avec les retraités de la mairie de Brazzaville et la mairie a un problème avec la CNSS. Il y avait une dette sociale très importante. Cette dette avait déjà été absorbée en partie par l'Etat. Après les fêtes, nous allons nous retrouver avec le ministère de la Fonction publique, le ministère des Finances, le ministère du Budget, le ministère de la Décentralisation et la CNSS... pour régler le problème et commencer à prendre le dossier des agents retraités au niveau de la CNSS. Tout devrait rentrer dans l'ordre», a, toutefois, confié le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba. Ce sont les actes qu'attendent ces retraités, pour accéder à leurs pensions et vivre dignement après la cessation de leur activité salariée.

Le chômage qui pousse au vol

Le jeudi 28 décembre dernier au marché Total de Bacongo (2^e arrondissement de Brazzaville), un jeune homme a voulu s'emparer du sac à main d'une femme. Pris sur le fait, il a été tabassé sans pitié. Les Congolais sont coutumiers de se faire justice. Mais ils ne se font pas d'illusions: tant qu'il y aura des Congolais qui seront sans travail, comme s'est justifié cet infortuné, il y aura toujours des vols. Le manque d'emplois et d'embauche favoriseront toujours les vols. Hélas!

Entretien routier: le pays rame à contre-courant!

Le problème de l'entretien des routes se pose toujours avec acuité à Brazzaville, où l'on a appris à boucher les énormes trous de certaines artères bitumées par des gravats récupérés sur des chantiers des maisons en construction. Jeudi 28 décembre 2023, un jeune homme constatant l'insouciance des pouvoirs publics face à la dégradation de la route vers le passage à niveau de la rue Mbochi, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de la capitale, rebouchait les ornières qui se sont ouvertes là, avec des gravats contre quelques pièces balancées par les automobilistes. Ce bricolage n'est, au fond, que cautère sur une jambe de bois. La succession des pluies restituera à cet endroit ses lacs.

L'éternel discours rassurant de la LCDE

Le Congo, l'un des pays les plus irrigués du monde, connaît des problèmes d'adduction et de fourniture d'eau très sérieux en plein 21^e siècle. La situation de la capitale congolaise où coulent le fleuve Congo et plusieurs rivières, comme le Djoué et la Djiri, qui sont en crue en cette période de fortes précipitations, est particulièrement inquiétante. La semaine passée, le directeur général de La Congolaise des eaux (LCDE) a annoncé la fin, sous peu, de la perturbation de la desserte en eau à Brazzaville. Ce n'est toutefois pas la première fois que ce discours rassurant est servi aux Congolais. «Les précédentes n'ont jamais eu de suite. "De l'eau pour demain! Oui, mais aujourd'hui?" On mène les Brazzavillois en bateau», a réagi un citoyen qui regardait à la télévision un reportage sur la conférence de presse du DG de LCDE qui expliquait les causes des perturbations de la desserte en eau à Brazzaville et affirmant faire le nécessaire pour garantir à la population une desserte sans interruption de l'eau!

remarque dans l'injustice de tarification entre Brazzaville et Pointe-Noire. Après avoir relevé quelques détails aussi bien dans la distribution de l'électricité que de l'eau potable, Publiez ce que vous payez énonce quelques recommandations lues par Brice Makosso, secrétaire permanent de la Commission Justice et Paix. La coalition interpelle, entre autres le Gouvernement, le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique et les citoyens: -Traitement des dossiers de relance des projets récupérés par l'Agence nationale de l'hydraulique rurale; -Programmer la relance des projets de l'Agence nationale de l'énergie rurale en abandon; -Se prononcer sur sa contribution au projet de foyers ruraux initié par l'Agence nationale de l'énergie rurale; -Faire un état des lieux des tuyaux abîmés à ciel ouvert et procéder à leur réparation en vue d'éviter l'infiltration des eaux usées; -Harmoniser la tarification de l'électricité en s'appuyant uniquement sur la capacité souscrite par tout abonné afin de corriger l'injustice sur le coût des forfaits entre Brazzaville et Pointe-Noire.

Jessica KINANI

FESTIVITES DE NOEL

MTN Congo offre des jouets aux enfants hospitalisés à Brazzaville et à Pointe-Noire

La société de téléphonie mobile MTN Congo, fidèle à sa tradition, a offert le samedi 23 décembre 2023 à Brazzaville, par le biais de sa Fondation, en partenariat avec la société Vival, des jouets (poupées, camionnettes, etc...), des boîtes de lait et des packs d'eau minérale, aux enfants malades dans les hôpitaux de référence de Makélékélé et de Talangaï. A Pointe-Noire, elle a gratifié de cadeaux les enfants hospitalisés des hôpitaux Adolphe Sicé, Congo-Malembé et Loandjili. Une façon de les reconforter et de passer les festivités de Noël dans la gaieté comme tous les enfants.

La délégation de MTN Congo conduite par Monsieur Quesnel Dimeni, directeur en charge de la sécurité et Mme Claudia Dossou, responsable de la Fondation MTN Congo, a commencé sa ronde par le service de pédiatrie, de l'hôpital de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Madame Claudia Dossou, s'adressant au personnel soignant, en présence du directeur

consomment nos produits et services, sans qui nous ne serions pas là. Pour nous, cette action sociale est un élan de coeur, de solidarité, parce que les festivités de Noël sont un moment chaleureux où le vivre ensemble est mis en avant et cela fait partie des valeurs de MTN Congo", a-t-elle souligné, souhaitant un joyeux Noël à tout le personnel hospitalier qui prodigue des soins de qualité à



Réception des jouets offerts par MTN Congo



La distribution des jouets aux enfants

de l'hôpital de Makélékélé, Régis Ntsila, a éclairé l'opinion sur la philosophie de cette action caritative de la Fondation MTN Congo.

"Aujourd'hui, le 23 décembre 2023, nous sommes là dans le but de partager un moment avec la communauté hospitalière et les enfants qui sont ici au niveau de l'hôpital en cette période de festivités. Cette action pour la Fondation MTN est une part pour soutenir le milieu hospitalier dans tout le travail qu'il fait pour sauver des vies, pour aider les parents qui sont en difficulté avec les enfants malades", a-t-elle déclaré.

"Notre choix pour cette institution nous permet d'apporter un peu de joie dans les coeurs des enfants. Cette action est importante pour la Fondation MTN Congo, pour dire merci à l'hôpital qui nous reçoit et merci aussi aux parents qui

nos enfants.

A cette occasion, Mme Claudia Dossou a tenu à remercier leur partenaire Vival, pour son apport en eau minérale. "L'eau c'est la vie" et la Fondation MTN Congo a pensé offrir également du lait aux enfants malades pour leur redonner des forces, a-t-elle conclu.

Le directeur de l'hôpital, visiblement ému, a en son nom et celui des agents et usagers, remercié vivement la Fondation MTN et Vival pour ce geste à l'endroit des enfants à l'occasion des festivités du 25 décembre (Noël).

"Pour nous, c'est un appui important pour les enfants hospitalisés. Et ce n'est pas la première fois que la Fondation nous apporte son aide", a fait observer M. Ntsila, recevant symboliquement le lot des jouets, des cartons de lait et des packs d'eau minérale Vival. Après ces marques de gratitude,

le tour est revenu aux enfants, souriants, de recevoir sur leur lit de malades, des jouets de Noël. Le même rituel a eu lieu à l'hôpital de Talangaï, dans le sixième arrondissement de la capitale. La coordinatrice des soins au service de pédiatrie, Miriam José Ossengué, a remercié la Fondation MTN et Vival pour cette visite et surtout pour les cadeaux aux enfants malades qui passent les fêtes de Noël à l'hôpital.

Pour sa part, au nom du directeur général de MTN Congo, Ayham Moussa, le directeur en charge de la sécurité a, lui aussi, exprimé sa reconnaissance au partenaire Vival et au personnel soignant de l'hôpital.

"Nous avons voulu apporter notre aide aux parents, en offrant des jouets à leurs enfants malades. La vie n'a pas de prix, aucun prix ne vaut la vie, mais l'amour que nous

allons témoigner peut donner encore de l'espoir à tous ces parents et enfants. Nous disons merci à notre partenaire Vival et au corps médical qui se bat pendant les périodes des fêtes pour donner la vie aux enfants et autour d'eux, pour qu'ils ressentent l'amour", a relevé M. Qesnel Dimeni.

Cette même journée, du côté de la capitale économique, Pointe-Noire, la Fondation MTN Congo a procédé également à la distribution des centaines de jouets et des boîtes de lait aux enfants hospitalisés des hôpitaux Adolphe Sicé, Congo-Malembé et Loandjili. A la satisfaction de tous, le cœur léger, c'est en bon Père Noël que s'est encore illustré en ces festivités de la nativité, le leader de la téléphonie mobile en République du Congo.

MTN, everywhere you go!



Un échantillon des vivres et des jouets

FRANCE

Hommage à Jacques Delors, figure de la construction européenne

L'ancien ministre de l'Economie sous François Mitterrand et président de la Commission européenne pendant dix ans, mais aussi père de la Gauche française, Jacques Delors, est décédé à l'âge de 98 ans, mercredi 27 décembre 2023 en France. Père de Martine Aubry, maire de Lille, Jacques Delors, né à Paris le 20 juillet 1925 dans un milieu simple et catholique, a travaillé avec le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas de 1969 à 1972 avant d'adhérer au Parti socialiste en 1974.

À la tête des Finances publiques sous François Mitterrand 1981-1984, Jacques Delors fut l'un des initiateurs du tournant de la rigueur à partir de 1982, évitant à la France de plonger dans l'inflation. Depuis Bruxelles où il reste à la tête de la Commission de 1985 à 1995, il a joué les architectes pour façonner les contours de l'Europe contemporaine: mise en place du marché unique, signature des accords de Schengen, acte unique européen, lancement du programme Erasmus, réforme de la politique agricole commune, mise en chantier de l'Union économique et monétaire qui aboutira à la création de l'euro... Delors a activement participé à la construction de l'Europe des 12.

Son grand combat: la réunification de l'Allemagne alors divisée en deux blocs. De 1979 à 1981, cet Européen convaincu a également été député européen. L'ancien ministre de l'Economie avait douché les espoirs de la Gauche en refusant de se présenter à l'élection présidentielle de 1995 alors qu'il était le grand favori des sondages. Un renoncement spectaculaire. Il est revenu en 2021 sur cette décision. Du gaulisme social avec Chaban-Delmas à l'union de la Gauche, puis au social-réalisme aux côtés de François Mitterrand, Jacques Delors a tracé les contours d'une deuxième Gauche française. Avant de faire son entrée en politique, il est entré à la Banque de France, puis a adhéré à la Confé-



Jacques Delors l'Eurodéputé

dération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et a participé à la déconfessionnalisation du syndicat, qui donne naissance à la CFDT. Après son renoncement à la course présidentielle en décembre 1994, sa carrière politique a marqué le pas et c'est presque en simple militant que Jacques Delors a poursuivi ses combats au milieu des années 90. Avec ses centres de réflexion, «Club témoin» ou «Notre Europe» (devenu ensuite «Institut Jacques-Delors») et installé à Pa-

ris, Bruxelles et Berlin), il a plaidé jusqu'au bout pour un renforcement du fédéralisme européen, réclamant davantage «d'audace» à l'heure du Brexit et des attaques de «populistes de tout acabit». En mars 2020, Jacques Delors avait appelé les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UE à plus de solidarité au moment où ces derniers s'écharpaient sur la réponse commune à apporter à la pandémie de COVID-19.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Les résultats provisoires du scrutin suivis des recours

En République démocratique du Congo, alors que la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle a été proclamée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) le 31 décembre dernier, place désormais aux éventuels dépôts de recours de candidats devant la Cour constitutionnelle, les 2 et 3 janvier 2024. Cette institution devra ensuite les examiner.

Après la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle, les candidats estimant avoir été lésés sont appelés, les 2 et 3 janvier 2024, pour déposer leurs dossiers de contestation auprès de la Cour constitutionnelle. Les contentieux doivent être examinés dans les sept jours qui suivent la saisine. C'est une procédure rapide qui va maintenant s'engager. Le principal défi pour les candidats est de fournir des preuves pour étayer leurs revendications. Le professeur Eugène Banyaku Luape, ancien membre de la Cour constitutionnelle, témoigne des difficultés rencontrées par le passé en raison de ce manque de documents. Pour la présidentielle de dé-

cembre 2023, certains candidats se sont plaints de l'expulsion de leurs témoins des bureaux de vote. Dans quelques régions, la CENI a expliqué que l'accès aux bureaux de



Denis Kadima, patron de la CENI



Félix Tshisekedi Tshilombo largement vainqueur

vote était difficile en raison de l'étroitesse des locaux. D'autres candidats n'ont pu obtenir que les fiches sorties de la machine à voter, alors que ce sont les procès-verbaux signés qui ont une valeur en cas de contentieux. La RDC attend désormais les résultats des trois autres scrutins qui se sont tenus simultanément avec la présidentielle. Il s'agit des législatives, des provinciales et des municipales partielles.

Les résultats de ces scrutins doivent être annoncés dans les jours qui viennent par la CENI dont observateurs et candidats attendent aussi d'autres clarifications sur le processus. La CENI a donné les résultats provisoires dimanche dernier. Sur 75 478 bureaux prévus, 64 196 ont effectivement fonctionné. Sur les 11 000 bureaux restants, certains n'ont tout simplement pas pu accueillir les électeurs. D'autres n'ont pas pu transmettre leurs résultats. En revanche, la CENI n'a pas détaillé quel jour de scrutin ces bureaux avaient ouvert ni les raisons de leur fermeture. Autre point où des éclaircissements sont attendus, c'est le dossier des irrégularités selon le président de la Commission électorale Denis Kadima. Une Commission a été mise en place par la CENI. Des sanctions ont été évoquées contre ces candidats: principalement à la députation nationale et provinciale, toujours selon Denis Kadima. Mais la Commission n'a pas donné la mesure de ces irrégularités.

Pour avis,
Les administrateurs

Gaule D'AMBERT

COTE D'IVOIRE

Tidjane Thiam succède à Konan Bédié à la tête du PDCI-RDA

C'est à l'issue d'un vote vendredi 22 décembre dernier à Yamoussoukro que Tidjane Thiam a été élu président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA). Il succède ainsi à Henri Konan Bédié, décédé cette année. Dans son premier discours, le nouveau dirigeant du parti a promis d'adopter une démarche plus inclusive. Toutefois, les chantiers qui l'attendent sont importants.

Le premier défi sera d'assurer l'unité du parti. Il lui faudra rassembler les militants autour d'une cause commune. Un enjeu de taille, tant le parti veut se positionner comme une alternative pour la présidentielle de 2025. Et Tidjane Thiam a été missionné par le Congrès pour être le candidat à la convention du parti. «Nous devons préparer la présidentielle dès demain maintenant» a-t-il déclaré. Mais avant tout, il lui faudra organiser les funérailles de l'ancien président Henri Konan Bédié.

Ces obsèques impliquent les autorités, la famille du disparu et le parti, qui doivent tous se mettre d'accord sur un volet traditionnel et sur un hommage officiel. A moyen terme, l'enjeu est de gérer le patrimoine du PDCI.

Le parti a des charges incompressibles, son nouveau patron doit trouver une solution pérenne pour gérer les finances du PDCI. «La cotisation des militants actuelle n'est pas assez élevée par rapport aux besoins et charges courantes du parti. Il nous faut imaginer un autre mode de financement, car jusque-là, c'était Henri Konan Bédié qui finançait le parti. Il faut que le parti s'autofinance», a reconnu un cadre du parti.

Alain P. MASSAMBA



Tidjane Thiam

SENEGAL

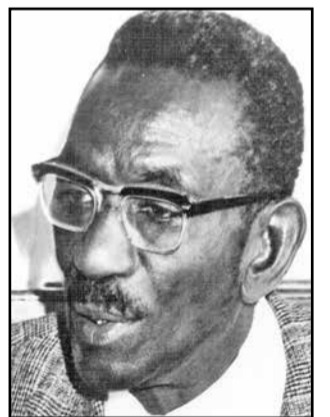
Centenaire de Cheikh Anta Diop, historien et scientifique

Il y a cent ans naissait dans la région de Diourbel, au Sénégal, Cheikh Anta Diop, le 29 décembre 1923. Un historien de renom, qui a profondément marqué les esprits par son œuvre ambitieuse. Il a replacé le continent africain au cœur de l'histoire universelle. Scientifique, panafricaniste, il est mort en 1986 laissant derrière lui des écrits qui continuent à être étudiés aujourd'hui.

«Quand pourra-t-on parler de renaissance africaine?» Cheikh Anta Diop a 24 ans en 1948 lorsqu'il énonce cette question qui sera la quête de sa vie. Le nom du chercheur est associé à ses deux grands thèmes de recherche: l'africanité de l'ancienne Egypte - «l'Egypte nègre» comme il l'a nommé dans ses travaux et les origines africaines de l'humanité. Brillant étudiant en France, Cheikh Anta Diop obtient son doctorat en 1960, malgré les critiques liées à la période coloniale. Sa thèse «Nations nègres et culture» connaît un succès en librairie: Aimé Césaire estime que c'est le livre «le plus audacieux qu'un nègre ait jusqu'ici écrit et qui comptera à n'en point douter dans le réveil de l'Afrique».

De retour à Dakar en 1961, le chercheur crée, au sein de l'IFAN dirigé par Théodore Monod, un laboratoire de datation par le carbone 14 où il va poursuivre ses travaux jusqu'à la fin de sa vie en 1986. A sa mort, ses idées sur l'Egypte nègre, tout comme celles sur la profondeur et l'antériorité de l'héritage culturel africain, ne faisaient plus polémique. En mars 1987, l'Université de Dakar devient Université Cheikh Anta Diop. Le scientifique est alors devenu une icône dans le monde mais n'est pas enseigné au Sénégal. En 2016, le Président Macky Sall ordonne au gouvernement de son pays «de promouvoir auprès des jeunes et des étudiants notamment les œuvres, enseignements et recherches de cet illustre fils du Sénégal».

Alors qu'il aurait eu 100 ans le 29 décembre 2023, la voix de Cheikh Anta Diop, grand penseur sénégalais, historien et homme politique continue à résonner. En 1984, lors d'une conférence qu'il donne à Niamey, la capitale du Niger, il s'adresse alors à la jeunesse nigérienne qui le questionne sur le manque de reconnaissance. Sa réponse est pertinente: «Formez-vous! Armez-vous de sciences jusqu'aux dents! A formation égale, la vérité triomphe! Et arrachez votre patrimoine culturel».



Pr Cheikh Anta Diop

A.P. MASSAMBA

PETROFOR CONGO

Succursale du Congo de la société DIXSTONE OPERATIONS LTD
Siège social: 17, rue Ifegenias, 2007 Strovolos, Nicosie, Chypre
Adresse de la succursale: 88, avenue du Général de Gaulle, B.P. 1306
Pointe-Noire — République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2020-B21-00006

Aux termes des résolutions signées par les administrateurs de DIXSTONE OPERATIONS LIMITED du 20 novembre 2023, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 15 décembre 2023, sous le 1109117, folio 238/23, aux termes duquel il a notamment été décidé du changement de dénomination de la succursale PETROFOR CONGO qui devient DIXSTONE OPERATIONS CONGO.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du

Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 19 décembre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01416. L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 19 décembre 2023, sous le numéro CGPNR-01-2023-M-03054.

Pour avis,
Les administrateurs

ECHANGE DES VŒUX DE NOUVEL AN 2024 AVEC L'ARCHEVEQUE DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika a prôné la culture de l'efficacité

Conformément à une tradition vieille de plusieurs décennies, enracinée dans l'archidiocèse de Brazzaville, au cours de laquelle des vœux de nouvel an sont présentés à l'archevêque avant d'entrer de plain-pied dans toute nouvelle année; une cérémonie d'échange des vœux entre l'archevêque de Brazzaville et le clergé d'une part et entre l'archevêque et les consacrés accompagnés des laïcs d'autre part, a eu lieu, samedi 30 décembre 2023, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, puis dans les jardins de l'archevêché. Une particularité à relever: l'archevêque était accompagné de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, comme l'année dernière.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouhou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la messe a été concélébrée par le nonce apostolique et plusieurs prêtres dont les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (ACERAC), Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé de la formation permanente, Roland Fabrice Nzebelet Mampouya, vicaire épiscopal chargé des vocations et des séminaires, les pères Pierre Bilongo, supérieur provincial des spiritains du Congo, Raphaël Bazebizonza, vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée, Cyrilaque Onuoha, vicaire judiciaire de Brazzaville, etc.

Au début, Mgr Bienvenu a rappelé le motif et l'intérêt de ce rassemblement liturgique en cet avant dernier jour de l'année 2023, qui s'achèvera quelques heures plus tard.

Au cours de l'homélie, l'archevêque de Brazzaville a exhorté les participants à la messe à

épouser la culture de l'efficacité, à continuer à demeurer fiers d'être chrétiens catholiques, à persévérer à mettre leur confiance en Dieu. «*J'apprécie le travail que réalise les catéchistes, les conseils pastoraux paroissiaux et les mouvements d'apostolat*», a-t-il affirmé avant



Des participants à la messe

de remercier le Pape François pour l'accueil qu'il a réservé aux membres de l'épiscopat congolais lors de leur récente visite Ad Limina au Vatican, à Rome, en novembre dernier.

Vers la fin de la messe animée par la chorale Sainte Jeanne d'Arc de la cathédrale



Mgr Bienvenu Manamika (au milieu) présidant l'eucharistie

Sacré-Cœur, l'abbé Vincent Massengo, au nom du clergé œuvrant dans l'archidiocèse de Brazzaville, a présenté les vœux

caire général, l'archevêque l'a remercié pour les vœux prononcés à son égard, au nom du clergé et l'a encouragé à continuer à être proches des prêtres dans l'accomplissement du ministère qui est le sien. «*Qui a vu le vicaire général, m'a vu*», a lancé l'ordinaire du lieu, s'adressant aux prêtres, à ceux et celles qui tiennent toujours à le rencontrer après avoir vu le V. G.

Le nonce apostolique a fait une importante mise au point, mieux une clarification sur les sujets brûlants de l'actualité pontificale qui défraie la chronique.

Le père Casimir Moukoubu, directeur diocésain de liturgie, a annoncé les dispositions pratiques de fin de cette cérémonie qui s'est poursuivie dans les jardins de l'archevêché où l'archevêque accompagné du nonce apostolique a reçu de manière particulière les vœux de nouvel an 2024.

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAROISSE SAINT ANDRE KAGGWA DE KOMBE

L'abbé Vincent Massengo a béni la Grotte mariale

Une Grotte mariale a été érigée à la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé. Un joyau historique présentant un intérêt architectural, patrimonial, religieux, culturel voire touristique pour Kombé dans l'arrondissement 8 Madibou. C'est l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, qui a procédé à la bénédiction et à l'inauguration de cette grotte mariale, samedi 9 décembre 2023.



Le vicaire générale excutant le rite de bénédiction

Ont concélébré la messe y relative présidée par le vicaire général, les abbés Guy Honoré Madienguéla, curé de la paroisse, Armand Kiyindou et Chérubin Kilabouna, vicaires paroissiaux, Paul Diassouka, résidant au Foyer Abraham.

Des religieuses de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeaupville et quelques séminaristes étaient comptés parmi les participants de la messe aux côtés des membres de la Communauté paroissiale.



Une vue de la procession

L'abbé Guy Honoré Madienguéla a souhaité la bienvenue aux participants à cette cérémonie. Puis, il a exprimé sa gratitude au vicaire général d'avoir effectué le déplacement de Kombé, malgré ses nombreuses occupations. Il a remercié les autorités et tous les fidèles. Après la bénédiction de la Grotte et de la statue de la Vierge Marie, le vicaire général a parlé de cette nouvelle Eve. «*Mâ Moyo*». Au cours de l'homélie, l'abbé Vincent Massengo a présenté le parcours de Marie, fiancée de Joseph, visitée par l'ange Gabriel qui lui annonça la volonté de Dieu. «*Marie est une jeune femme qui vit une vie difficile, au milieu des juifs qui n'ont aucune considération pour la femme*», a-t-il déclaré. Au terme de sa prédication, le n°2 de l'archidiocèse de Brazzaville a invité le peuple de Dieu à aller vers Marie, en lui recommandant de la suivre. «*Nous devons travailler pour un changement dans notre pays. Nous devons éduquer nos enfants pour un bon héritage. Ce n'est pas l'étranger qui viendra changer notre pays. Disons non aux bébés noirs, non aux koulouna*», a déclaré le prédicateur.

La dévotion et le culte à Marie prennent un certain relief à partir du Concile d'Ephèse (431) qui confirme le titre de mère de Dieu donné à la mère de Jésus. Entre le Ve et le VIIIe se multipliaient les fêtes en l'honneur de la Vierge. Dans le même temps, se développait une théologie propre à Marie. La mariologie qui permit à Rome de définir le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie (1950). Le Concile Vatican II s'est employé à rééquilibrer le culte marial en réintroduisant le mystère de Marie dans celui de l'Eglise.

Jean CHABERT

qui ont rappelé et prolongé l'enseignement reçu une semaine plus tôt sur la durée dans la fidélité. Tel est le sens de la vigilance à laquelle Saint Paul a appelée dans la deuxième lecture. Etre vigilant, c'est faire preuve d'une attention soutenue, c'est toujours être prêt et disponible chaque fois qu'on est sollicité. Il est important de faire remarquer qu'en nous invitant à porter des fruits, le Seigneur ne nous demande pas de porter ni les mêmes fruits, ni en quantité égale. Les dons reçus sont divers, les grâces à disposition aussi et puis les conditions de vie et de travail ne sont pas toujours les mêmes.

Après l'action de grâce, le président des servants d'autel a adressé ses fraternels remerciements aux prêtres, aux deux conseils paroissiaux, aux parents, à la communauté chrétienne de Ndonga Marie et aux membres de la chorale Père Auguste Durand qui ont contribué avec brio à la bonne tenue de cet office religieux exceptionnel pour les 56 ans du Mouvement liturgique des servants d'autel.

Al'issue de la messe, un repas fraternel a été offert dans l'enceinte de la paroisse.

Juvet-Pierre NGOUONO

PAROISSE Ndonga MARIE DE MFILOU-NGAMABA

Célébration du 56^e anniversaire du Mouvement liturgique des servants d'autel

C'était le 19 novembre 2023 à la messe de 10h30 (33^e semaine du temps ordinaire de l'Année liturgique A) que la chrétienté de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou-Ngamaba, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, parents, amis et connaissances des servants d'autel qui se sont rassemblés pour prier et encourager les 108 servants encore actifs.

Au début de cette messe présidée par l'abbé Ginse Risfal Tani Tambika Mbonogo, vicaire paroissial, M. Jude Anne Nzouanda, responsable des servants d'autel a fait l'historique du Mouvement liturgique des servants d'autel de la paroisse Ndonga Marie: «*En 1967, l'une des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville avait vu le jour sous le nom de Ndonga Marie. Une paroisse créée pour proclamer la Bonne Nouvelle du Christ à tout le peuple de son entourage. Sous les auspices du père Auguste Durand, missionnaire spiritain et inaugurée le 25 mars 1967 par Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, s'en était suivie la mise en place des mouvements d'apostolat sous l'appellation commune de «Mabundu». La même année, le mouvement liturgique des enfants avait vu le jour par la mise en place d'un bureau pour coordonner de façon normale le suivi, la formation liturgique et catéchétique des jeunes servants*».

Le premier bureau des servants d'autel autrefois appelés «*enfants de chœur*» était dirigé par M. Jean Claude Mifoundou, vice-président du Conseil pastoral paroissial sor-

tant, actuellement responsable de la Caritas paroissiale. Le sacristain fut M. Joseph Matimouna, père de l'abbé Adrien Batantou, avec M. Jean Mpena «*Ma-Konda*», sacristain adjoint. Le deuxième bureau dirigé par Paul Babindamana «*Ya Babins*», cérémoniaire à l'époque et premier prêtre originaire de la paroisse Ndonga Marie, ordonné dans sa paroisse, le dimanche 14 décembre 1986, 3^e dimanche de l'Avent. D'autres anciens servants d'autel peuvent être cités à l'exemple de François Bileko, Antoine Boukaka, Bruno N'zitoukoulou, Victor Lounguéla, Lucien Milongo, Eugène Bazaninga, Edouard Boutsindi, Joseph Diafontout, et l'auteur du présent article, thuriféraire, actuel secrétaire général du Conseil pastoral paroissial. Actuellement, la liste est non exhaustive. Le troisième bureau dirigé par François Bileko (résidant en France). Le quatrième bureau dirigé par Patrice Mabandza, résidant en France. Le cinquième bureau par Jean Claude Bokazebi. Le sixième bureau dirigé par Léonard Milongo (Ya Cliff) ancien vicaire général de Brazzaville, résidant en France. Le septième bureau dirigé par Adrien Batantou, (Ya Adjos), prêtre de



Les servants d'autel après la messe

l'archidiocèse de Brazzaville, actuel curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké. Le huitième bureau dirigé par Michel Ngambou. Le neuvième bureau dirigé par Adrien Hanziekabakila. Le dixième bureau dirigé par Boris Miatoloka, journaliste de profession. Le onzième bureau dirigé par Marc Nsouza, actuel président de l'Association des anciens enfants de Chœur. Le douzième bureau dirigé par Vangou Mpena. Le treizième bureau dirigé par Deo Gracias Mbilampassi, le quatorzième bureau dirigé par Dardel Moudiambou. Le quinzième bureau dirigé par Rogesca Dentsila; le seizième bureau dirigé par Chadrack Massengo, actuellement en Année de philosophie, au Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha de Kinsoundi-Brazzaville; le dix-septième bureau dirigé par Beaugarel Diamoneka; le dix-huitième bureau dirigé par

Chadrack Massengo; le dix-neuvième bureau dirigé par Exaucé Mialouhou; le vingtième bureau dirigé par Jude Anne Nzouanda, président en exercice du Mouvement des servants d'autel; ayant pour vice-président: Don de Dieu Bivoula, secrétaire général: Ange Juvic Dihoulou, secrétaire général adjoint: Divin Oungikat, administrateur général des biens: Géric Bienvenu Biongo, administrateur général des biens adjoint: Messi Ntezolo, conseiller chargé de la liturgie: Emile Makita, conseiller chargé de la catéchèse: Durel Kinkonda. Le mouvement liturgique des servants d'autel a pour devise: piété, pureté, courage et service. Dans son homélie extraite de l'évangile selon Saint Matthieu 25, 14, 30; l'abbé Ginse Risfal a exhorté la communauté chrétienne de Ndonga Marie, en général et en particulier, les servants d'autel selon les textes liturgiques du jour

SOLENNITE DE LA SAINTE FAMILLE A NOTRE-DAME DES VICTOIRES DE Ouenze

Les familles exhortées à bien éduquer leurs enfants

C'est pour la première fois depuis son installation comme archevêque de Brazzaville que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a célébré la messe marquant la solennité de la Sainte Famille, le dimanche qui vient après Noël et le dernier de l'année, en compagnie des foyers chrétiens, des veuves et veufs de l'archidiocèse. C'était dimanche 31 décembre 2023, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenze, en présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat.

Ont concélébré cette messe présidée par l'archevêque, les pères Raphaël Bazebizanza, vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée, Pierre Bilongo, supérieur provincial des Spiritains du Congo, Jonas Clo-

bienvue. Le couple Mélanie et Vincent Mackanga a prononcé la première lecture, tandis que d'autres couples chrétiens ont fait la deuxième lecture et la prière universelle.



L'archevêque de Brazzaville (crosse en main) avec Mme la ministre (2ème de g. à dr.) le curé (à g.) et l'aumônier (à dr.)



Mgr Bienvenu Manamika pendant la consécration

taire Bangui, curé de la paroisse d'accueil, Casimir Moukouba, directeur diocésain de liturgie, les abbés Mathieu Bakanina, directeur diocésain de Caritas et aumônier diocésain de la pastorale de la Famille et la Vie, etc. Dans une animation liturgique de la chorale paroissiale Notre-Dame de l'Espérance, la messe ayant eu pour coryphée un couple chrétien : Marie Céline et Jean Pierre Nkounkou, a connu la participation des membres de la fervente communauté paroissiale, aux côtés des membres des foyers chrétiens, des veufs et veuves de l'archidiocèse. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, au début, a placé cette célébration eucharistique sous l'autorité du Seigneur, avant que le curé ne prononce le mot de

Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté les couples chrétiens à bien éduquer leurs enfants, à leur faire découvrir le goût de la prière et notamment de la récitation du chapelet marial afin de leur apprendre de s'adresser à la Vierge Marie afin d'obtenir des grâces par son intercession. «Ma maman (N.d.l.r. : Henriette Loutaya, rappelée à Dieu le 18 novembre 2016) était légionnaire. J'ai donc appris à aimer la Vierge Marie depuis la maison. Ce n'est pas au séminaire que je l'ai appris. Ma maman ne pouvait pas dormir sans réciter le chapelet marial. . . », a déclaré l'archevêque conviant ainsi les familles à faire autant, à assumer avec responsabilité et plein succès leur rôle de père et de mère en priant



Les foyers chrétiens participant à la messe

ensemble avec leurs enfants pour créer une atmosphère, un climat de communion dans leurs familles respectives. Il a dénoncé les nouvelles idéologies qui veulent déstabiliser la famille, nuire à la bonne éclosion de cette Eglise domestique, témoin de la transmission de la foi chrétienne aux générations futures. L'archevêque a aussi encouragé les chrétiens à continuer à tenir bon contre vents et marées, afin de demeurer des témoins authentiques et crédibles de l'amour et du règne de Dieu sur cette terre des hommes. Vers la fin de la messe, l'abbé Mathieu Bakanina a enfoncé le clou en demandant aux familles d'appliquer à la lettre les orientations de l'archevêque pour le bien de chacun et de tous.

Le mot de remerciements du curé a suivi sa publication des annonces paroissiales. Il a exprimé sa gratitude à l'archevêque pour avoir accepté de présider cette messe en dépit de ses multiples occupations, pour célébrer la solennité de la Sainte Famille en ces temps tumultueux où l'Eglise traverse des moments pathétiques et particuliers. Dans son ultime intervention, l'archevêque après avoir remercié Mme la ministre pour sa participation à cette eucharistie charnière entre l'année 2023 et la nouvelle année, a recommandé aux participants de ne pas se laisser emporter par ces idéologies qui encouragent les unions des personnes de même sexe.

Gislain Wilfrid BOUMBA

SOLENNITE DE L'EPIPHANIE DU SEIGNEUR

«Nous sommes invités à réfléchir sur notre propre réponse à l'appel de Dieu»

Textes: Is. 60, 1-6; Ps 71 (72); Ep. 3, 2-3a. 5-6; Mt 2, 1-12

Bien-aimés!

Du grec ancien «*epiphaneia*» l'Épiphanie, signifie "manifestation, apparition soudaine" est une fête chrétienne qui célèbre la visite des trois rois mages, parce qu'elle commémore la visite des trois rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar venus porter des présents à l'enfant Jésus: de la myrrhe, de l'encens et de l'or. Toutefois, pour y arriver, il a fallu qu'ils trouvent leur chemin jusqu'à la crèche. Alors, les mages ont suivi une étoile plus brillante que toutes les autres qui leur conduisit vers un autre roi appelé «Hérode» avant d'atteindre le but de leur pèlerinage: le vrai roi, l'enfant Jésus le Roi des rois. Cependant, frères et sœurs, à cause de ce trio royal qui rassemble pour une même mission des dignitaires venus de l'Orient tout en étant des origines différentes selon leur noms respectifs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe; la Tradition chrétienne lie dans l'Épiphanie: la préfiguration «de l'universalité du Salut». Mais, qui dit universalité dit «global, totalité» et là, il en manque un Mage qui serait du moyen orient ou de l'Asie mineur pour former les quatre points Cardinaux ou l'intégrité de la vision messianique de l'universalité du Salut de Dieu que doit accomplir Jésus-Christ. Ainsi, profitant de ce jour d'Épiphanie, supplions le Seigneur de rendre effectif le don de «Paix et d'Unité» que Christ est venu manifester à tous. Cette fête qui nous rappelle l'universalité du Salut initiée par Dieu lui-même, pourrait-être mis en ruine par un seul refus «l'incrédulité», qu'incarne au sens large le quatrième Mage, dans la personne du Roi Hérode.

De tout évidence, ces Rois Mages, sous l'impulsion passionnée de la vérité, attirés par la lumière de Dieu et guidés par une étoile, ont entrepris un long voyage qui ne restera pas sans récompense. Car païens ils sont venus, chrétiens-croyants ils repartiront. Ils ont été parmi les premiers étrangers à reconnaître en ce petit-homme «Jésus», le Sauveur de tous les peuples.

Leur présence à la crèche à la suite des Bergers nous rappelle que le Salut offert par Dieu est destiné à tous, en tout cas du plus grand au plus petit; sans distinction de race, de culture ou de statut social. Toutefois, que peut-on dire du pseudo roi mage, c'est-à-dire le quatrième, qui a refusé d'aller adorer Jésus avec les autres. Ce Mage, en la personne du Roi Hérode, existe dans tous croyants et représente ceux qui refusent d'être sauvés, qui rejettent ou se cachent de la lumière de Dieu. Ils préfèrent rester dans les ténèbres de leur propre orgueil et avidité. Comme vous le savez, Hérode, par peur de perdre son trône, a cherché à éliminer Jésus.

Ce refus d'être sauvé, cette résistance à la grâce de Dieu, est encore présente dans notre monde. Beaucoup de personnes préfèrent rester dans l'ignorance ou dans le péché, refusant d'ouvrir leur cœur à la lumière de Dieu. Aveuglées, elles sont par leurs intérêts vaniteux et leur folie de grandeur. Pourtant l'Épiphanie nous rappelle que Dieu ne se laisse pas décourager par notre refus. Il est prêt à se sacrifier dans tous les martyres innocents: ces hommes et ces femmes les pasteurs, ministres sacrés afin de garantir son Amour et Salut à tous. Par eux, Dieu tend sans cesse la main à ceux qui sont perdus, même à ceux qui le rejettent. Par leurs sermons et exhortations ne cessent de nous appeler à la conversion, à nous tourner vers lui et à accepter sa miséricorde.

En cette Épiphanie, nous sommes invités à réfléchir sur notre propre réponse à l'appel de Dieu. Sommes-nous comme les Rois Mages, prêts à tout abandonner pour adorer Jésus et à partager cette Bonne Nouvelle avec les autres? Ou, sommes-nous comme Hérode, attachés à nos propres intérêts et aveuglés par notre orgueil? Demandons-lui de nous aider à être des témoins de la Bonne Nouvelle, que la lumière de Jésus brille en nous, à travers nous, et sur tous les peuples de la terre.

Père Cellot Primat

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Caritas et Chevron font un don aux enfants défavorisés

Donner du sourire aux enfants venus des différents quartiers de Pointe-Noire pendant les festivités de Noël: la Caritas diocésaine, en partenariat avec la société pétrolière Chevron Congo, a organisé la première édition dite «Joyeux Noël» ensemble avec les enfants de la ville.

Cette première édition a eu lieu le samedi 23 décembre dernier, en présence du directeur adjoint de la société Chevron Congo, Olivier Boukanga, et du représentant de Madame le maire de la ville de Pointe-Noire, Magloire Maboumba, son directeur du cabinet. Plus de cent enfants ont eu, grâce à cette opération, l'opportunité de passer la fête de Noël dans la sérénité; ils se sont montrés satisfaits de cette première édition. Les enfants âgés de 8 ans à 18 ans ont eu un moment d'atelier de peinture qui a ouvert l'ensemble des activités. La séance a été conduite par l'équipe de Jussie N'sana, professionnelle en la matière et dessinatrice. Pendant quelques heures, les enfants ont été à l'école du

métier du dessin. Le partenaire Chevron n'en est pas à sa première œuvre vis-à-vis des enfants vulnérables de la ville; ses efforts de soutien favorisent également le développement affectif et intellectuel des jeunes du Congo en général. Cette journée fut un moment spécial pour les enfants qui ont profité de cette journée en célébrant la Nativité de Jésus dans la joie, et en recevant des jouets de la part de la Caritas et de Chevron Congo, son partenaire. Le moment des ateliers a permis aux enfants de susciter la réflexion et d'apporter à leur cœur du sourire en passant du temps ensemble. Chaque enfant a éprouvé du plaisir à échanger avec les organisateurs à travers leurs dessins. Pour le représentant de Chevron



un échantillon des enfants ayant reçu des cadeaux de la part de papa Noël, accompagnés du directeur de cabinet de Madame le maire de Pointe-Noire

Congo, cet événement est un engagement commun pour la cohésion sociale à travers la célébration des festivités de Noël et de fin d'année avec les enfants identifiés dans la ville de Pointe-Noire, grâce à l'association diocésaine de Pointe-Noire. Il a remercié l'ensemble des organisateurs pour le travail abattu pendant cette première édition en faveur des enfants en situation de rue et des familles vivant avec le VIH.

De son côté, le représentant de Madame le maire de la ville de Pointe-Noire a remercié l'ensemble des organisateurs pour cette première édition qui a été, a-t-il relevé, une réussite. Il a également remercié le directeur général de la société Chevron pour sa bonne politique sociale. Après les mots de circonstance des officiels, les enfants présents à cette édition ont reçu, de la part du Père Noël, des

présents, sous forme de différents jouets dont des tablettes de jeux d'intelligence. Avec cette joie, Eunice Iwandza



Les enfants exprimant leur joie

a dit merci à la Caritas et à la société Chevron pour avoir pensé à eux car elle ne pensait pas recevoir un tel cadeau pen-

dant cette fête de Noël: «Je dis merci aux organisateurs pour ce cadeau. Je vais bien passer mes fêtes de fin d'année avec les présents reçus qui sont tellement lourds.»

À la fin de cette cérémonie, l'abbé Louis Pambou, économiste diocésain de Pointe-Noire, a béni tous les enfants présents à

cette première édition.

Madocie Déogratias MONGO

ERRATA

Nous avons commis deux erreurs dans notre précédente édition n°4210 du vendredi 29 décembre 2023, en page 10. Dans l'article consacré à l'installation de l'abbé Donatien Bizaboulou comme curé, le titre comportait une faute. Au lieu de l'abbé Donatien Bizabouou, lire plutôt: Donatien Bizaboulou. Le nom du diacre a été aussi mal écrit. Au lieu de Dixon Malanda, lire plutôt: Dixon Diafouka.

Avec toutes nos excuses!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-5) Le Congo compte dorénavant 6 142 180 habitants

La population résidente du Congo est passée de 3 697 490 habitants en 2007 à 6 142 180 habitants en 2023, ce qui correspond à un rythme de croissance annuel intercensitaire de 3,2%. La publication des résultats préliminaires du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), a été faite le 29 décembre 2023 par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, présidente de la Coordination nationale du recensement. C'était au cours des réunions du comité technique national et de la coordination nationale du recensement.

Au 17 mai 2023, date de référence du dénombrement principal, ces résultats indiquent que le territoire congolais compte 6 142 180 habitants. Par ailleurs, on recense 3 092 238 de femmes et 3 049 942 d'hommes. En d'autres termes, la population féminine représente 50,3% tandis que celle des hommes représente 49,7% de la population totale. Cette population est concentrée dans les départements qui abritent les deux grandes agglomérations (58,2%), Brazzaville avec 2 145 783 d'habitants et Pointe-Noire avec 1 420 612 d'habitants.



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas...

Pour le reste des départements, la population se répartit de la manière suivante: Kouilou 97 362 habitants; Niari 334 863 habitants; Lékoumou 100 559 habitants; Bouenza 363 850 habitants; Pool 394 532 habitants; Plateaux 283 421 habitants; Cuvette 316



...pendant la réunion avec les membres du comité technique

599 habitants; Cuvette-Ouest 119 328 habitants; Sangha 209 701 habitants et Likouala 355 570 habitants.

Institué par décret n°2019-130 du 17 Mai 2019, le RGPH-5 avait pour objectif général, la connaissance de l'effectif global de la population, sa répartition géographique et sa structure par âge et sexe ainsi que sa composition selon quelques caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles.

Pour atteindre ledit objectif, plusieurs phases ont été exécutées conformément au décret susmentionné: les activités préparatoires qui ont permis d'élaborer les documents techniques et outils de collecte, de les tester et de les améliorer; la cartographie censitaire qui a permis de découper l'ensemble du territoire en zones de dénombrement, entités géographiques qui ont été affectées aux agents recenseurs, en vue de mieux planifier l'organisation du travail lors du dénombrement principal; le dénombrement principal de la population qui a permis de compter physiquement les personnes résidant au Congo dans chaque ménage; l'enquête post censitaire qui a permis d'évaluer les omissions et partant, de s'assurer du comptage exhaustif de la couverture de la population pendant le dénombrement principal.

Au nom du Gouvernement, la présidente de la Coordination nationale du recensement a félicité le personnel de collecte et de l'Institut national de la statistique (INS). Elle a salué l'ensemble des partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Banque Mondiale et a exprimé sa profonde gratitude aux populations qui avaient ouvert leurs portes aux agents recenseurs.

Aybienvie N'KOUKA-KOUISSA

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner**

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Sensibiliser les administrations publiques sur la mise en œuvre de l'ITIE Congo

Le comité national ITIE Congo s'est réuni le 14 décembre dernier à Brazzaville. Avec les différentes administrations publiques, grâce à l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP). Son but est de faire connaître l'évolution du processus dans le cadre des actions relatives à la préparation et à la 3^e validation des rapports exercices 2021 et 2022. Cette rencontre a permis aux membres du comité d'échanger sur les sujets spécifiques liés aux secteurs extractifs et forestiers telles que la transparence et la redevabilité.

La rencontre a été présidée par Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national ITIE Congo, en présence de Christian Mounzé, 3^e vice-président, coordonnateur national de la coalition Publiez ce que vous payez, et Jean Aimé Brice Mackosso, également 3^e vice-président, responsable de la Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire. Cette activité est intervenue après celle de Pointe-Noire tenue le 12 décembre dernier regroupant le secteur privé, notamment les sociétés extractives et forestières. La norme ITIE internationale stipule que

«les pays conformes ont l'obligation de continuer à respecter les principes et les exigences de l'Initiative afin de conserver leur statut de pays conforme». Le Congo a déjà fait l'objet de deux validations et la 3^e validation est attendue. Lors de la dernière validation, le Conseil d'administration international a félicité le pays pour les progrès réalisés, ainsi que pour les résultats obtenus et l'impact sur la transparence. Mais, plusieurs recommandations ont été formulées à l'issue de cette validation et de nombreux défis restent à relever. Conformément à l'exigence 7 de la norme ITIE internationale



Les organisateurs et les participants

portant sur le débat public, le comité national ITIE Congo doit mener des actions de sensibilisation sur la mise en œuvre du processus ITIE. Florent Michel Okoko a confirmé: «la tenue de ces rencontres, c'est une volonté du bureau du comité national de l'ITIE de faire que le dispositif mis en place dans l'exécution du plan d'actions, dans le processus de validation et de production des rapports sont essentiels

pour la bonne marche de l'ITIE au Congo. Il faut que cela soit bien compris par la grande représentativité des administrations publiques pour montrer l'intérêt du pays à ce processus que porte le Gouvernement. Les projets des rapports sont déjà élaborés portant sur deux exercices 2021 et 2022. Nous souhaitons parvenir à finaliser ce processus».

Philippe BANZ

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Congo disposé à collaborer avec l'ONUSD

La dixième Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CoSP10 10) s'est tenue du 11 au 15 décembre 2023 à Atlanta aux États-Unis d'Amérique. Le Congo a été représenté par le Professeur Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Devant une audience internationale composée de pairs venus des quatre coins du globe, le ministre a succinctement exposé les initiatives déjà déployées au Congo pour éliminer ce fléau qui touche l'ensemble de la société.



Photo de famille

A l'instar des autres pays ayant ratifié la convention des Nations-Unies contre la corruption, l'existence des cas de mal gouvernance dans certains secteurs de la vie publique au Congo a été révélée à travers nombre d'études et enquêtes réalisées par certaines ONG et institutions, tant nationales qu'internationales, a indiqué le ministre Jean Rosaire Ibara.

Les actions du ministère en charge du Contrôle d'Etat, a-t-il poursuivi, sont orientées entre autres vers les finalités stratégiques comme: Imprégner l'administration publique de la culture du risque; doter l'administration congolaise d'un cadre de référence d'exercice du contrôle administratif; mettre en place un dispositif de contrôle de gestion prenant en compte le pilotage de la rentabilité financière de l'action publique et le contrôle budgétaire; engager une démarche qualité dans l'administration publique. L'atteinte de ces nobles missions, ne peut se réaliser sans l'accompagnement des organisations internationales et des partenaires œuvrant dans ce cadre.

«Dès notre arrivée à la tête de ce nouveau ministère aux défis colossaux, l'une des premières missions était de réactiver la coopération entre le Congo et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUSD), après une longue période d'hibernation de près d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, la République du Congo a renoué avec l'ONUSD. Dans le cadre de cette coopération et sous l'égide de l'ONUSD, le Congo a bénéficié de la tenue des sessions de formation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en faveur des acteurs du secteur public notamment ceux relevant du département de la Justice et de l'Agence nationale des investigations financières (ANIF)», a-t-il dit.

Le Congo par le biais du ministère se dit entièrement disposé à la réalisation de tout projet avec l'ONUSD, en vue d'une application réussie de la convention, a déclaré le ministre Jean Rosaire Ibara.

A. N'K-K

DEVELOPPEMENT

Financer des projets pour un développement durable

Les cadres de l'Agence française de développement (AFD) au Congo ont animé le 15 décembre 2023 à Brazzaville, un débat avec les journalistes des différents organes de presse pour échanger au sujet des appuis de l'AFD au secteur des infrastructures et de l'accès aux services de base. Ce débat a été tenu par Maurizio Cascioli, directeur de l'AFD Congo, Marie Dubuffet, directrice adjointe, et Alain Beltran Mpoué, chargé de mission infrastructures et gouvernance à l'Agence. Le directeur de l'AFD a rappelé et rassuré que la fonction principale de l'Agence est d'apporter des financements au Congo, soit en don, soit à travers les prêts. Ces financements permettent à l'Etat et à la société civile de réaliser des investissements sur les activités des politiques de développement, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations.



De g. à dr Alain Beltran Mpoué, Maurizio Cascioli et Marie Dubuffet

Les échanges ont été focalisés autour de la stratégie d'intervention de l'agence basée sur trois principaux axes, les grands principes d'intervention et les projets d'infrastructures. Les animateurs ont révélé que huit programmes sont financés depuis 2013 par l'AFD, qui représente environ un volume de financement de 300 milliards de FCFA, en utilisant tous les outils financiers que sont les prêts à l'Etat congolais, les subventions et celles en C2D (crédit de désendettement et de développement). Parmi les projets d'aménagement urbains, il y a celui de la corniche de Brazzaville avec un financement de 80 millions d'euros dans le cadre du C2D qui a permis de décongestionner Brazzaville et améliorer le cadre de vie des populations, notamment les voiries du centre-ville et des quartiers de Bacongo et Makélékélé pour plus de 6 km de route. Il existe, entre autres, des projets d'extension et de réhabilitation des réseaux de drainage des eaux pluviales, de gestion des inondations dans le centre-ville de Pointe-Noire et celui de faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité, dont certains sont déjà mis en exécution et d'autres attendent la finalisation des études.

Maurizio Cascioli a rassuré: «Nous avons financé des projets, et nous continuons à financer d'autres, actuellement dans le secteur des infrastructures. On peut rappeler le projet d'adduction d'eau potable ici à Brazzaville qui s'est conclu il y a quelques mois. Actuellement, les projets qui sont en cours d'exécution sont au nombre de 22 environ pour un montant total de 500 milliards de FCFA».

Ph.B.

ABOLITION DE LA TORTURE

Vers l'élaboration d'un outil de procédure de gestion des gardés à vue

Un atelier sur «une réflexion stratégique des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile sur la problématique de la garde à vue et du respect des garanties judiciaires en République du Congo», a été organisé du 13 au 14 décembre dernier par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (ACAT CONGO) en collaboration avec la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT). Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de lutte contre la détention préventive abusive phase III, cofinancé par l'Union européenne (UE), l'Agence française de développement, Otto per Mille de l'Eglise vaudoise d'Italie et de CCFD-Terre solidaire.



Une vue de l'assistance

L'atelier a permis aux différents acteurs du projet de renforcer les synergies d'action pour garantir la dignité humaine des personnes placées en garde à vue. En amont des travaux en groupe, des débats ont eu lieu avec des intervenants du droit, portant notamment sur «la réalité de la garde à vue», «le respect de la dignité humaine dans les commissariats et les brigades de gendarmerie», ou encore «les avancées et entraves aux procédures judiciaires et administratives».

A l'issue des travaux, une

feuille de route a été élaborée conjointement pour améliorer les conditions de la garde à vue et le cadre de la coopération entre les différents acteurs de la chaîne pénale et ceux de la société civile. Ainsi, une série de recommandation a été formulée: faciliter l'obtention des autorisations de visites des lieux privatifs de liberté (prison, commissariat et brigade de gendarmerie) pour la société civile, en vue d'accompagner les autorités dans le respect de leurs engagements; encourager le travail en synergie entre tous les acteurs qui accompagnent le gardé à vue et le prévenu dans leur parcours judiciaire; veiller au strict respect des délais légaux de la garde à vue et de la détention préventive en facilitant les canaux de communication entre les différents acteurs.

Ouvrant les travaux, Aristide

Mathieu Okoko, secrétaire général au ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, a souligné qu'à travers cet atelier, les participants vont développer les synergies afin de réduire les abus de torture pendant la garde à vue.

Pour Christian Loubassou, président de l'ACAT, l'atelier a pour but de développer des synergies entre les différents intervenants de la chaîne pénale et les acteurs de la société civile afin de réduire les actes de tortures et de violation des garanties judiciaires. Dans cette perspective, a-t-il dit, un outil de procédure de gestion des gardés à vue sera élaboré dans le but d'accompagner les Officiers de police judiciaire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

SANTE

Brazzaville a abrité, les 3^e universités de gynécologie obstétrique

Organisées par la Société congolaise de gynécologie obstétrique (SO.CO.GO), les troisièmes universités de gynécologie obstétrique consacrées sur l'infertilité chez l'homme, en vue de faire connaître cette maladie pour une prise en charge optimale, ont eu lieu le 27 décembre 2023 à Brazzaville. Sous le thème: «La prise en charge de l'infertilité: mise en oeuvre et perspectives en République du Congo».



Le présidium à l'ouverture des travaux

L'objet de cette rencontre était de sensibiliser les acteurs évoluant dans ce secteur à une prise de conscience de la gravité de cette pathologie au sein de la population, comme l'a indiqué Clotaire Itoua, président de SO.CO.GO: "L'infertilité est une épidémie, un problème majeur de santé publique, dont les conséquences dans la vie des couples engendrent les rejets et les divorces. Ces universités permettront de rappeler les normes des règles des bonnes pratiques en matière d'infertilité. Elles permettront de poser les bases solides dans la prise en charge de l'infertilité", a-t-il indiqué. Avant de solliciter "l'implication des pouvoirs publics qui serait nécessaire, pour alléger le coût dans la prise en charge du traitement des personnes atteintes de cette maladie".

Lucien Manga, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo qui avait à ses côtés le représentant de l'UNFPA, Victor Rakato, a invité les participants à travailler sur l'état psychologique des personnes atteintes de cette maladie: "La souffrance du désir d'avoir un enfant n'est pas physique, elle est

psychologique et tout ce qui est psychologique est difficile à compter et à percevoir. J'aurais souhaité que ces échanges se poursuivent après ces universités pour voir comment associer les autres spécialités dans la prise en charge des aspects psychologiques de ce type de problème".

Ouvrant les assises, Ludovic Ancelle Gnekoumou Libaba, conseiller technique du ministre de la Santé et de la Population, a relevé que le thème de cette rencontre interpelle tout le monde, «en République du Congo, malgré les progrès réalisés dans l'amélioration de l'offre de soins et services de santé, la situation de la prise en charge de l'infertilité demeure préoccupante. L'accès aux technologies de l'assistance à la procréation médicalement assistée est l'une des solutions pour soulager, tant soit peu, les victimes de cette maladie. Mais, malheureusement cette technologie est inexistante dans les services publics et embryonnaire dans les services privés. Lorsque ces services sont disponibles dans le privé, les coûts

ne sont pas à la portée de tout le monde", a-t-il affirmé.

Aussi, a-t-il souligné: "L'organisation de ces universités, présente une opportunité pour tous les acteurs évoluant dans le domaine de l'infertilité de contribuer à la cible 37 de l'objet 3 des objectifs du développement durable (ODD) en mutualisant leurs efforts afin d'assurer d'ici 2030 l'accès de tous à des services des soins de santé sexuelle et procréative y compris la planification. L'information et la prise en compte sont des procréatives dans les stratégies et programmes nationaux".

Plusieurs agents de santé, venus de Pointe-Noire, Brazzaville et de la RD Congo ont pris part à ces assises. Ils ont eu droit à une série de sessions présentées par des experts, notamment celle liée au diagnostic, et portant sur le thème: "Les facteurs associés à l'infertilité chez les patientes avec antécédents d'avortements non sécurisés", par le Pr Justin Mbolo Esimo de la RD Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°013/2023/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° de Réquisition	Référence Cadastre	Quartiers	Arr.	Requérants
01	13358 du 12/07/2023	Section CF2 Bloc: 18, Parcelles :07, Superficie: 500,00m²	MONGO -NKAMBA (TSOUROU)	04	LES ENFANTS AHOMBO
02	13148 du 28/03/2023	Section ACL1 Bloc: 323, Parcelles :04, Superficie: 500,00m²	VINDOULOU (Famille LOUSSIMINA)	05	MBOUNGOU MALONDA Jocelyne
03	13028 du 31/01/2023	Section S Bloc: 113, Parcelles :03, Superficie: 155,00m²	ROY	02	DIABY Mamadou
04	13372 du 17/07/2023	Section AE Bloc: 213, Parcelles :06, Superficie: 400,00m²	SIAFOUMOU	05	MAKAYA Philippe Etienne
05	13413 du 14/08/2023	Section BZ1 Bloc: 86, Parcelles :03, Superficie: 500,00m²	TCHIBALA	05	MASSAMBA Elliot Nadeau
06	12130 du 05/09/2022	Section K Bloc: 185, Parcelles :01, Superficie: 242,72m²	MBOTA	04	SOUNKERE Djibril Aremou Adenuji
07	13268 du 30/05/2023	Section : AE suite, Bloc: 171, Parcelle: 03, Superficie: 366,86m²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	05	JEMES Stell-Ven Aude et JEMES née TENDI Love Sylvie M
08	13612 du 10/11/2023	Section : CF, Bloc: 08, Parcelle: 01, Superficie: 500,00m²	TCHINIAMI (PLATEAU HINDA)	05	MAVOUNGOU Florent
09	11644 du 19/01/2022	Section : ACW, Bloc: 03, Parcelle: 01,02 et 15, Superficie : 1192,00m²	LIAMBO	LOANGO	MOBEKI Joesdy Pomp Pierre
10	13388 du 27/07/2023	Section : CK, Bloc: 65, Parcelle: 07, Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	04	KASSIMOU Touré
11	13352 du 10/07/2023	Section : AB, Bloc: 10, Parcelles : 05 et 10, Superficie: 600,00m²	SONGOLO	05	DE MABOUNDA Anicet Guy Fernand
12	13366 du 14/07/2023	Section : CL1 Bloc: 246, Parcelles : 08, Superficie: 500,00m²	NGOUAMBOUSSI	05	AKOULI ONDAY Garance Francesca
13	9774 du 07/03/2019	Section : ACV2 Bloc: 41, Parcelle: 09, Superficie: 450,00m²	MENGO	LOANGO	NKOKANI Edith Bertille
14	13043 du 07/02/2023	Section : P, Bloc: 131, Parcelles :04, Superficie : 382,46m²	MVOUMVOU	02	MOUTHOU Marguerite
15	13127 du 16/03/2023	Section : S, Bloc: 45, Parcelle :04, Superficie : 378,40m²	MATENDE	02	DJIGUE Hamed
16	13432 du 28/08/2023	Section : Q, Bloc: 10, Parcelle: 15, 16 et 40 bis, Superficie: 658,13m²	MVOUMVOU	02	SOCIETE "NEGOCE INTERNATIONALE"
17	13474 du 31/08/2023	Section : Q, Bloc: 51, Parcelle: 07, Superficie: 187,45m²	MVOUMVOU	02	Mamadou DJIKINE
18	12951 du 12/12/2023	Section : Q, Bloc: 10, Parcelle: 34, Superficie: 252,53m²	MVOUMVOU	02	LA SOCIETE CODIS-IMPEX
19	13237 du 15/05/2023	Section : ACV4, Bloc: 67, Parcelle: 07, Superficie: 500,00m²	LOUVUITI (MENGO)	LOANGO	MASSAKA YOULOU Brianie Evralle
20	10485 du 19/06/2020	Section : CG, Bloc: 76 Parcelles : 05 et 06, Superficie: 1000,00m²	KOUFOLI	05	PETRO née PAMBOU Préfina
21	13297 du 09/06/2023	Section AH Bloc: 77, Parcelles :10, Superficie: 400,00m²	MAKAYABOU	05	TCHIBOUELA MAKOSSO Regis Donald
22	13533 du 02/10/2023	Section CJ Bloc: 146, Parcelles :02, Superficie : 250,00m²	MONGO KAMBA (File LOUSSIMINA)	05	MIKEMY Christian
23	13080 du 24/02/2023	Section : BK, Bloc: 76, Parcelle: 09, Superficie : 300,00m²	MPAKA (TCHIVOUDOU)	06	GBEDAH Thierno Olivier Sewanou
24	13276 du 1er/06/2023	Section L Bloc: 131, Parcelles :11, Superficie : 356,70m²	LA BASE	01	DOUNIAMA Léonie
25	13247 du 22/05/2023	Section T Bloc: 16, Parcelle :20, Superficie : 235,41m²	FOUCKS	02	GAMBI Mama
26	13154 du 29/03/2023	Section T Bloc: 154, Parcelles :03, Superficie : 307,67m²	LA JOIE DU CONGO	01	GAMBI Mama
27	13192 du 24/04/2023	Section ABW2 Bloc: 364, Parcelles :08, Superficie: 500,00m²	KOUFOLI (Famille NZEMBA)	05	MAKAYA DANGUI Freud Edgard
28	10089 du 30/08/2019	Section /HINDA Bloc: 15, Parcelles :01 à 10, Superficie: 5000,00m²	Village HINDA	HINDA	NZIKA née NIAMBY Marie Françoise
29	13242 du 17/05/2023	Section S Bloc: 118, Parcelles :01, Superficie: 519,06m²	Quartier MATENDE	02	ITOUA Ludovic
30	13181 du 17/04/2023	Section BZ, Bloc: 83, Parcelles :02 et 03, Superficie : 1000,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	BIBISSI Armel Louis Gaechener
31	1140 du 11/04/2011	Section R Bloc: 34, Parcelles :13, Superficie : 226,75m²	GRAND MARCHE	01	CHITOU MOHAMED Rachadju
32	11390 du 17/09/2021	Section ABZ Bloc: 18, Parcelles :03 et 04, Superficie : 1000,00m²	DIOSSO (Ile TCHI-NZO -LWANGOU)	LOANGO	TCHICAYA Lysette
33	13433 du 28/08/2023	Section AI Bloc: 119, Parcelles :02, Superficie : 360,00m²	MAKAYABOU	05	AKANASTH ESSAWEME Cheryline Quintina
34	11915 du 09/06/2022	Section CG 2ème Tranche Bloc: 31, Parcelles :02, 03,04 et 05, Superficie: 1394,57m²	KOUFOLI	05	MATSIMOUNA NANITELAMIO Pierre Claude
35	13192 du 24/04/2023	Section ABW2 Bloc: 364, Parcelles :08, Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Famille NZEMBA)	05	MAKAYA DANGUI Freud Edgard
36	13026 du 31/01/2023	Section AH, Bloc: 95, Parcelles :12, Superficie : 568,46m²	MAKAYABOU	05	NZOMONO BALENDA Lauriane Laéticia

Un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 29 Décembre 2023
Le chef de bureau, Florent MAVOUNGOU

OMS

Remise de dons dans les services de santé du Congo

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le Dr Lucien Manga a fait un don de 70 bouteilles d'oxygène à la direction générale des soins et services de santé d'une valeur de 31 524 545 FCFA et des réfrigérateurs à - 80, - 20 et à - 60 au laboratoire national de santé publique d'une valeur de 16 942 774 FCFA. Ce matériel a été réceptionné le 28 décembre 2023 à Brazzaville, par le Pr Henri Germain Monabéka, directeur général des soins et services de santé et le Pr Fabien Roch Niama, directeur général du laboratoire national de santé publique.

Le don de 70 bouteilles d'oxygène à la direction générale des soins et services sera réparti dans sept hôpitaux de Pointe-Noire et de Brazzaville. «L'OMS accompagne les pays dans la préparation aux situations d'urgence dans les hôpitaux. La disponibilité en oxygène pour les maladies respiratoires est très importante. Nous avons pensé que nous devons soutenir les hôpitaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, en les dotant d'un stock de bouteille d'oxygène», a confié le Dr Lucien Manga. Représentant le ministre de la Santé et de la population, le Pr Henri Germain Monabéka, a remercié l'OMS pour ce don. «Nous n'avons pas compris l'im-

portance de l'oxygène avant le COVID, mais lorsque cette maladie est arrivée, tous, nous avons senti le besoin urgent d'avoir de l'oxygène dans nos hôpitaux, parce qu'il fallait sauver les patients. Même si la pandémie s'est arrêtée, en réalité nous avons encore beaucoup de cas d'insuffisance dans nos hôpitaux et cet oxygène coûte un peu cher pour l'usager, pour les patients et pour les hôpitaux. Aujourd'hui, qu'ils ont des bouteilles, des stocks à leur disposition, avec l'ouverture de l'unité de production d'oxygène au CHU, nous osons espérer que nos hôpitaux pourront se ravitailler à bon prix. C'est un geste salvateur pour la population, pour les patients»,



Dr Lucien Manga remettant un échantillon du don au Pr Fabien Roch Niama

a-t-il dit. Le représentant de l'OMS a, pour sa part souligné que c'est un don important pour soutenir les activités du laboratoire, «nous pensons qu'au fil des années, vous avez construit un plateau et un dispositif de recherche important qu'il faut continuer à soutenir pour qu'en retour vous puissiez soutenir l'ensemble des formations sanitaires et des instituts de recherche», a-t-il indiqué.

Remerciant le donateur, le directeur général du laboratoire national de santé publique, a précisé que cet équipement nous permettra de conserver des échantillons dans d'excellentes conditions, ce qui va nous permettre aussi une gestion informatisée de nos échantillons d'intérêts et renforcer nos capacités techniques et opérationnelles».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

INDUSTRIES EXTRACTIVES

L'ITIE Congo prépare son plan de relance

Le Comité national de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a tenu, les 29 et 30 décembre 2023, sa session ordinaire dans la salle de conférence du ministère des Finances et de l'économie, à Brazzaville. Cette session a permis de prendre des dispositions diligentes pour permettre une relance effective et pérenne de la mise en œuvre de l'ITIE-Congo.

Les travaux ont été dirigés par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances, en qualité de président du comité national de l'ITIE, en présence d'une poignée des membres du Gouvernement ; Bruno Jean Richard Itoua, ministre des hydrocarbures, vice-président du comité national, Mme Arlette Soudan Nonault, ministre en charge de l'environnement et Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, du développement industrie; les représentants des ministères de l'Economie forestière et celui des mines, de Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité exécutif de l'ITIE-Congo et de Christian Mounzé, de la société civile, en tant que l'un des vice-présidents du comité exécutif de l'ITIE et de Karim Lourimi, administrateur indépendant, dont son cabinet est chargé de la production du rapport ITIE exercices 2021 et 2022. Les résultats produits ont abouti à la validation et à l'adoption du rapport de l'exercice 2021 qui est mis immédiatement sur tous les sites

pour sa publication, afin de le rendre disponible au grand public. Mais, la validation et l'adoption du rapport ITIE exercice 2022, le comité national a décidé de le renvoyer à février 2024, afin de mieux le peaufiner. C'est aussi cette date retenue pour la prochaine réunion du comité national. A l'ouverture des travaux, Jean-Baptiste Ondaye a tenu que les résultats de la réunion soient à la hauteur des enjeux et permettent une avancée significative dans la mise en œuvre de l'ITIE. «La mise en œuvre de l'ITIE est un processus important pour la gouvernance des finances publiques et la mobilisation des recettes de l'Etat. Elle demeure un engagement prioritaire que notre pays a pris depuis le mois de juin 2004. Le Gouvernement considère, la mise en œuvre des réformes qui touchent les différents secteurs de la gouvernance publique, dans environnement régional et international difficile où persistent de nombreuses incertitudes». A la fin de la réunion, Florent Michel Okoko a dit qu'«un travail important



Pendant les travaux

a été réalisé. Cette discussion qui a pris du temps démontre le sérieux du comité national pour faire que tous les aspects soient relevés dans ce type de rapport, de telle manière que dans les prochains rapports figurent le meilleur établissement, la meilleure coordination, la meilleure transparence et la meilleure bonification que nous souhaitons avoir dans le cadre de ces rapports de l'ITIE». Mme Sylvie Nadège Mfoutou Banga, de la société civile au comité national ITIE, a dégagé son avis sur les conclusions. «C'était très difficile de collecter toutes les données afin de valider le rapport ITIE 2021 et 2022.

Avec toutes les tractations que nous avons eues, on a pu valiser seulement le rapport 2021, parce qu'on devait tenir le délai fixé jusqu'au 31 décembre de l'année pour qu'on ne soit pas rejeté. Nous avons encore une marge de manœuvre pour le rapport 2022 pour compléter toutes les informations possibles, afin que nous puissions l'examiner en février 2024. On espère que le rapport validé et adopté le sera aussi au niveau du conseil d'administration de l'ITIE internationale».

Philippe BANZ

APEEC

Réaménagement du bureau communal de Brazzaville

L'APEEC a tenu le vendredi 22 décembre 2023, à Brazzaville une assemblée générale extraordinaire tenant lieu de congrès. Un nouveau bureau communal dirigé par Jean Boumandoki a été mis en place. Les travaux étaient placés sous la supervision de Jean Moukoko, représentant le Préfet de Brazzaville, en présence de Christian Grégoire Epouma, président de l'APEEC (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo).

Suite au décès de l'ancien président Norbert Bonazébi, le 22 septembre 2023, les membres de la section APEEC de Brazzaville ont été convoqués en session extraordinaire pour élire un nouveau président.

Le Président national Christian Grégoire Epouma a mis l'accent sur la toute première mesure parmi les 26 prises en Conseil des ministres du 7 octobre 2023, sur la suppression

des contributions financières des parents d'élèves et la prise en charge des bénévoles et agents communautaires de l'enseignement comme mesures salvatrices devant alléger les charges des parents par rapport à l'harcèlement financier dont ils sont victimes. Le président de l'APEEC n'a pas lésiné de tordre le cou aux marchands d'illusions qui s'arrogent d'affirmer que l'APEEC n'a plus son



Le nouveau bureau de Brazzaville posant avec le président national

encrage dans les établissements scolaires parce que sanctionnée par la suppression des contributions

parentales. Il a invité la communauté parentale de tous les départements à la pa-

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Le collège intersyndical débrayera!

La coordination du collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi s'est réunie mercredi 27 décembre 2023 à Brazzaville, pour statuer sur deux points: les négociations avec le Gouvernement, après sa déclaration du 3 novembre 2023. Et elle propose l'examen de la situation délétaire créée à l'Université Marien Nguabi par le blocage du salaire de décembre 2023 par le directeur du contrôle budgétaire auprès de l'Université Marien, et le détournement de 219 050 204 FCFA des retenues des mutuelles et des syndicats par le directeur des affaires budgétaires. Le collège intersyndical dit avoir suivi avec attention le compte rendu de la coordination nationale sur les négociations avec le Gouvernement,



Les dirigeants du collège intersyndical, pendant leur déclaration.

depuis la déclaration du 3 novembre dernier qui comptait sept points. Tout en félicitant l'ensemble des travailleurs pour le calme et la discipline observés, la coordination leur a recommandé la même détermination pour les batailles imminentes.

La coordination a remercié le Premier ministre Anatole Collinet Makosso pour son implication personnelle dans la résolution de l'épineux problème du déficit budgétaire chronique à l'Université Marien Nguabi. A propos de la recrudescence question du paiement des heures de vacation et des heures dues, le collège intersyndical a noté une absence de volonté de la part de l'Etat de payer au moins une année d'heures, en attendant un règlement définitif de cette question.

S'agissant du blocage du salaire de décembre 2023 et du détournement des retenues des mutuelles et des syndicats, l'examen du premier point sous l'exigence du retrait des travailleurs préavisés de la masse salariale, au mépris de la loi n°68-2022, a choqué et interpellé les membres du collège intersyndical. En s'appuyant sur les résolutions de deux sessions du comité de direction de l'Université Marien Nguabi et d'un conseil technique, le président de l'Université Marien Nguabi a pris la décision n°309 du 13 juin 2023, en attendant l'application du nouveau statut particulier du personnel de l'Université Marien Nguabi, de faire appliquer la loi du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique, aux agents de l'Université Marien Nguabi, sur le relèvement de l'âge de départ à la retraite à partir du 1er septembre 2022.

Le collège intersyndical s'indigne et condamne la volonté de blocage du salaire de décembre 2023 des agents de l'Université Marien Nguabi, rappelant que les décisions du comité de direction sont applicables obligatoirement, si au bout de trois mois le Gouvernement ne fait aucune objection, selon les textes de l'Université.

Le collège estime, en outre, que le détournement des retenues mutuelles de 219 050 204 Fcfa sur le salaire du mois de novembre 2023 par le directeur des affaires financières, est une faute lourde, créant un profond malaise au sein des travailleurs de l'UMNG. Au rythme où se déroulent les faits actuellement, les travailleurs finissent par passer les fêtes de fin d'année sans argent.

C'est pour cette raison que le collège intersyndical exige, avant le 1er janvier 2024 : le paiement du salaire de décembre 2023 à tous les travailleurs de l'UMNG ; le paiement des heures de vacation et des diverses heures dues, avant le 1er janvier 2024 ; le remboursement de l'argent retenu sur le salaire du mois de novembre 2023 au profit des mutuelles, mais détourné par le DAF de l'Université Marien Nguabi André Yoka et Toussaint Ngoubou, délégué du contrôle budgétaire au sein de l'Université Marien Nguabi ; la signature du deuxième protocole d'accord. Si les points cités ci-dessus ne sont pas pris en compte, le collège intersyndical se réserve le droit de déclencher une grève générale illimitée à l'Université Marien Nguabi à compter de ce 3 janvier 2024.

Gaule D'AMBERT

tience et à la prudence «Patience parce que le cadre juridique de cette première mesure n'est pas encore fixé. Prudence parce que les responsables de l'APEEC où qu'ils se trouvent ne doivent pas toucher à un radis de leur rubrique des fonds collectés par les chefs d'établissement après le 7 octobre 2023». Le bât blesse dans la mise en œuvre de cette mesure: «Il est question de mettre fin à la corrélation entre les contributions parentales et la dissolution de l'APEEC. C'est une hérésie d'affirmer que l'APEEC a été créée pour vivre au dépend des contributions parentales. Elle a été créée pour agir en faveur de l'école congolaise, de l'enfant congolais et au service des familles. L'APEEC est à cheval sur les principes démocratiques au sein de l'école», a dit le président de l'APEEC. Cloturant les travaux, le président national de l'APEEC a déploré les

pratiques illicites de certains chefs d'établissements qui exigent de l'argent aux parents pour l'organisation des examens blancs, etc. Pour sa part, Jean Moukoko a rassuré les participants qu'il rendra compte des conclusions au préfet de Brazzaville.

Ainsi, le bureau communal réaménagé se compose comme suit: Président communal chargé de l'orientation et de contrôle: Jean Boumandoki suivi de Thomas Diatounga Dia Massamba au poste de 1er vice-président chargé de la coopération, gestion des projets et prospectives.

Quant au commissariat communal aux comptes, il est présidé par Sallam Ismaïl Guillabert M'voumath, la vice-présidence est assurée par Jacques Nzouonzo.

Victor GUEMBELA

Message de vœux 2024 de la Directrice Générale De la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM)

Chers collègues chercheurs, Chers étudiants, chers membres du personnel Chers Amis de la FCRM

C'est avec une grande émotion et un grand plaisir que je vous souhaite ainsi qu'à tous vos proches une merveilleuse année 2024.



Les membres de la Fondation

L'année 2023 a marqué les 15 ans d'existence et notre bilan est étonnant; parti d'un petit laboratoire de biologie moléculaire sis à la Faculté des Sciences de la Santé, la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM) dispose aujourd'hui d'un centre de recherches équipé, performant, reconnu internationalement et d'un centre de santé communautaire qui a joué un rôle clé pendant la pandémie de la COVID-19. Le

personnel s'est diversifié, est de plus en plus qualifié mais surtout s'est aussi affirmé; certains parmi nos jeunes étudiants d'hier sont devenus aujourd'hui des chefs de laboratoire. D'autres sont devenus enseignants à la Faculté des Sciences et Techniques de l'université Marien Ngouabi ou de l'université Sassou N'Guesso.

Un de nos mandats était de mettre la science dans l'agenda de nos leaders politiques; je me réjouis de voir que notre programme

Femmes et Sciences est devenu un projet phare en matière de plaidoyer pour la Science non seulement au niveau national, en République du Congo, mais aussi, au niveau sous régional, en Afrique.

Je voudrais vous remercier tous et chacun pour vos contributions multiformes car vous savez que la FCRM aime à utiliser toutes les compétences de son personnel. Cette année, nous avons à relever des défis encore plus grands: l'implantation de notre

nouvelle structure de soins dédiée à la femme et à l'enfant, notre participation à des essais cliniques et à de nouveaux projets régionaux très ambitieux.

Enfin, pour cette nouvelle année, n'oublions pas nos proches qui nous apportent le soutien affectif et cette tranquillité indispensable à la poursuite de nos travaux. Ils doivent rester une source supplémentaire de motivation et nous devons aménager dans notre temps, l'espace nécessaire à leur épanouis-

sement. Je veux ainsi parler de nos conjoints, de nos enfants, de nos parents qui sont le premier cercle de la communauté que nous servons. Profitons donc de cette trêve festive pour recharger nos batteries et rappeler à ceux qui nous sont chers combien nous les aimons en leur consacrant du temps.

Je veux également associer à ses vœux de nouvel an, toute la communauté nationale, au sens large. Tous nos efforts tendent en effet à contribuer à l'amé-

lioration des connaissances qui doivent nous permettre de participer, encore plus et encore mieux, à une meilleure prise en charge de leurs problèmes de santé.

Toute l'énergie que nous dévouons au développement de la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale est notre contribution pour un meilleur futur commun.

**Professeure
Francine
NTOUMI**

RECONNAISSANCE

Hommage au journaliste-écrivain Jean-Claude Zoungou Bongolo

Pour honorer cet homme de presse et visionnaire, décédé le 12 octobre 2023 dans la capitale, à l'âge de 68 ans, un café littéraire a été organisé par les éditions Alliance Koongo, vendredi 22 décembre à la Maison Russe à Brazzaville. Elle a commencé par l'observation d'une minute de silence en sa mémoire, avant l'évocation de ses qualités et de son oeuvre journalistique et littéraire. Avec à la clé, la présentation de deux nouveaux recueils de poèmes en son honneur parus en décembre 2023, aux éditions Alliance Koongo, dans la collection poétique et titrés: "L'aurore demeure", signé David Gomez Dimixson et "Quand le soleil franchit le sombre sanctuaire", de Winner Franck Palmers.

Préfacer de l'ouvrage "Quand le soleil franchit le sombre sanctuaire", l'écrivain et critique littéraire Ramsès Bongolo, fils du défunt, rapporte entre autres: "Fusions des qualités littéraires et journalistiques, le premier poème du livre nous présente la double identité d'un génie de la presse congolaise de la fin du XX^e siècle et prodige littéraire congolais, le regretté Zoungou Bongolo, un homme dont la vie mouvementée et survoltée se confondait avec celle de P'tit David, gavroche de la rue congolaise, personnage caricatural qu'incarrait Zoungou Bongolo quand il s'agissait d'informer, de dénoncer, d'encourager, d'orienter, d'assagir, de prendre position, d'affronter, de défier, de protéger, de défendre les sans voix, de parler au nom des victimes innocentes, de laver l'honneur des femmes et des hommes congolais injustement discrédités, de mettre à nu des complots, des actes de corruption, de mettre en lumière les coulisses tantôt lustrées, tantôt sombres de l'univers politique, du monde judiciaire et de l'environnement administratif congolais". Pour lui, "P'tit David est surtout

connu pour avoir eu le courage de fustiger la bêtise humaine. Il n'était pas seulement une icône du journalisme congolais, mais surtout une oreille attentive aux murmures du moustique que symbolise la rumeur générée par la rue congolaise". La force de Zoungou Bongolo poursuit-il, "était également sa capacité de convertir la vérité, de divulguer certaines affaires d'Etat et autres sujets sensibles en rumeurs... Son autre atout était sans conteste sa capacité à voir plus loin que le public, à prédire et à pronostiquer, tel un traqueur, à partir des données du présent, les événements politiques futurs. Il était en même temps, un amoureux des néologismes, le mot "boukoutage" qu'il créa, demeura longtemps à la mode dans l'univers journalistique congolais". Au-delà de ses qualités d'homme de presse et de visionnaire, Zoungou Bongolo était d'abord et avant tout un auteur, un écrivain, un passionné de lecture et un rat de bibliothèque. Son amour du livre était immense. Il incarnait aussi la conservation du patrimoine immatériel. Sa plume n'a pas été que romanesque, elle a



Ramsès Bongolo, Winner Franck Palmers, David Gomez Dimixson, Willy Gom et Jean-Claude Zoungou Bongolo (en médaillon)

également été poétique. D'un point de vue social, il était un homme très généreux. Il avait tout type d'amis. Avec des grands intellectuels par exemple, Tchicaya U' Tamsi, Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba, Jean-Baptiste Tati Loutard, Antoine Letembet-Ambili, il passait le plus clair de son temps. Sa production littéraire est éloquente. De plus son célèbre journal "La Rue Meurt", qui a fait la pluie et le beau temps de la presse congolaise des années 90 jusqu'au début des années 2000, en est la parfaite illustration". Outre cela, affirme-t-il: "Zoungou Bongolo était un grand esprit, et ce recueil de poèmes le certifie avec des mots puissants, larmoyants, pleins d'admiration et de reconnaissance pour ce regretté Soleil qui a franchi la porte du "sombre sanctuaire" "Soleil" pour la lumière vivante qu'il a été...". Dans son avant-propos, l'auteur, Winner Franck Palmers, estime que: "Zoungou Bongolo fut un homme

d'exception. Son art résonne encore dans la mémoire collective et continuera à résonner tant que la planète bleue subsistera. Cela corrobore avec le titre de David Gomez Dimixson "L'aurore demeure". En demeurant dans l'esprit du texte poétique de ce titre, les écrivains ne meurent pas". L'écrivain et critique littéraire Willy Gom, préfacer de "L'aurore demeure", relève: "La grandeur et l'immortalité que cette poésie chante à l'égard de Zoungou Bongolo sont un mérite indéniable. Cet homme est comme une sorte de météore". Autre fait marquant: la série des témoignages faits par d'autres auteurs, des amis, mais également par l'un de ses frères cadets, Fulbert Bongolo. Tous ont vanté les multiples qualités et mérites de Zoungou Bongolo qui, déjà à 17 ans, avait obtenu son Bac. Les générations actuelles et futures devraient s'en inspirer.

Alain-Patrick MASSAMBA

20^e EDITION DU FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE

Les artistes ont célébré le théâtre par l'acte de la scène et de la parole!

La 20^e édition du Festival Mantsina sur scène, rencontre internationale de théâtre de Brazzaville, s'est déroulée du 13 au 22 décembre 2023. La capitale politique congolaise a vibré aux sons et à la prestation des différents artistes qui y ont pris part. L'évènement a eu pour thème: "L'affirmation", un thème qui met en exergue la notoriété de l'évènement.



La Compagnie Koz'art du Cameroun sur scène



Sylvie Dyclo-Pomos

En dix jours, le festival qui a connu la participation des artistes du Congo, du Cameroun, de France, de la RD Congo et de la Suisse a célébré le théâtre dans plusieurs sites choisis, de la parole à la danse portée avec élan, justesse, émotion et avec résonance. A cela, il faut ajouter l'organisation d'ateliers jeu d'acteurs et écriture, de mise en scène, de contes, des rencontres, notamment sur "le CFRAD, pourvoyeurs de rêves", appuyée par des évocations, de souvenirs, témoignages, anecdotes avec les anciens sociétaires, mais également avec la participation de Marie Fabien et de l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi, qui ont édifié l'assistance sur le projet de réhabilitation de ce monument historique par la France, etc. L'idée du Festival Mantsina sur scène est née d'un collectif de jeunes artistes, comédiens et metteurs en scène réunis en association, l'association Noé culture. Des jeunes aux ardeurs artistiques impétueuses et pétulantes, exaltées, explosives, d'un dynamisme poussé à l'extrême. Après le mot de clôture de Sylvie Dyclo-Pomos, directrice artistique de ce festival, qui a exhorté à l'espérance, la vingtième édition du Festival Mantsina sur scène s'en est allée pour laisser la place aux préparatifs de la 21^e édition qui aura lieu l'année prochaine, toujours à Brazzaville.

Alain P. MASSAMBA

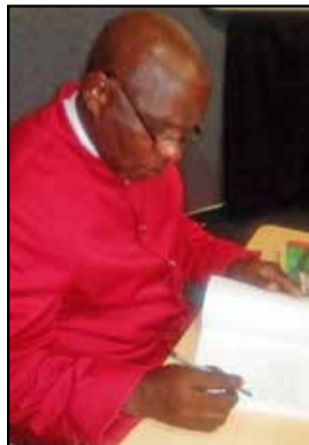
VIENT DE PARAÎTRE

«Professeur Dominique Ngoïe-Ngalla, négociateur l'intelligence de ses ouvrages»

C'est le titre du tout nouveau livre de l'abbé Philippe Mabiala, un essai de 178 pages, paru aux éditions Renaissance africaine à Paris, en France. L'ouvrage a été présenté et dédié, mercredi 6 décembre 2023, à Brazzaville. Il dévoile la richesse immatérielle du Professeur Dominique Ngoïe-Ngalla, à travers la relecture de son vécu et de son oeuvre littéraire.

Sous la modération d'Aristide Ghislain Ngouma, journaliste de La Semaine Africaine, cet événement dédicatoire a connu la participation de l'abbé Aubin Banzouzi, écrivain et critique littéraire, Omer Massoumou, Doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, du père Christian de La Bretesche et des amoureux du livre. Le livre en hommage au Pr Dominique Ngoïe-Ngalla est un essai qui a pour ambition de contribuer à une connaissance aussi approfondie que possible de ce qu'était l'illustre personnage, histoire d'évaluer la consistance de l'héritage qu'il lègue à l'humanité partant du triptyque intellectuel, spirituel et éthique. L'abbé Philippe Mabiala justifie la rédaction de son ouvrage, premièrement, par la volonté de «rendre hommage à un ami, Dominique Ngoïe-Ngalla, intellectuel rigoureux et exigeant» qui a préfacé son ouvrage: «Le Congo Brazzaville et son Eglise: le défi de la démission», en 2013. La deuxième motivation qui a présidé à la rédaction de cet ouvrage c'est de «souligner l'apport de l'historien, préoccupé par ce que les historiens européens ont écrit sur les Koongo de la vallée du Niari, son terroir, sans trop de consistance... les sources, dit-il,

sont tellement faibles et peu crédibles, qu'il s'est employé à en donner une, soit cinq siècles d'histoire obscure à remonter (pour corriger et rétablir la vérité)», indique l'abbé Mabiala. Troisièmement, il s'est agi de faire connaître les principaux ouvrages du Pr Ngoïe-Ngalla. Il a fait de l'écriture son violon d'Ingres. Il a embrassé plusieurs genres littéraires, allant du récit à la poésie, en passant par l'essai et la fiction. «Et c'est parce que ses ouvrages sont difficilement accessibles que je me suis employé à les faire connaître. Surtout de nombreux poèmes perdus dans la nature», a-t-il expliqué. Par ailleurs, l'auteur indique que le but visé à travers cet ouvrage était de fixer la mémoire de Ngoïe-Ngalla, c'est-à-dire l'héritage biographique; préserver ses écrits (l'héritage documentaire); instituer le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla comme une icône intellectuelle (un processus qui devrait conduire à l'organisation d'un colloque international sur ce géant intellectuel que fut Ngoïe-Ngalla). Pour l'abbé Aubin Banzouzi qui a décortiqué l'ouvrage préfacé par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, avec la postface du Pr Théophile Obenga, «le livre présente un homme totalement engagé dans



L'abbé Philippe Mabiala

la vie intellectuelle, qui a marqué ses pairs par des vertus chrétiennes ainsi qu'une plume féconde et humaniste». Dans sa postface, Théophile Obenga souligne: «Le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla est une des rares personnes à qui j'ai fait confiance, les yeux fermés. C'est un esprit, au sens philosophique du terme. Extrêmement intelligent et d'une grande culture générale, il fait partie, de par sa probité morale et sa droiture de vie, d'une espèce humaine, hélas, en voie de disparition, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui vivent pour le bien des autres et pour l'avènement d'un monde de justice et de paix». Félicitant l'auteur, le Pr Omer Massoumou estime que c'est osé, écrire sur Dominique Ngoïe-Ngalla au regard de la densité du personnage qu'il représente. Et le père Christian de La Bretesche interpelle, à cet effet, les mécènes pour s'emparer de l'oeuvre de Do-



La couverture du livre

minique Ngoïe-Ngalla à travers, entre autres, la peinture et toutes les activités y afférentes afin de mieux conserver et pérenniser l'héritage légué par ce grand intellectuel. Originaire de la République du Congo, Philippe Mabiala est prêtre et théologien. Il est docteur en sciences de l'information et de la communication. Ses recherches portent sur les modèles d'Eglise et leurs répercussions sur la communication. Il est auteur de plusieurs écrits: L'éditorial dans la presse chrétienne; Le germe et le Terreau. Quête identitaire d'un prêtre; Le Congo Brazzaville et son Eglise. Le défi de la démission; Profession prêtre, autopsie d'une vie donnée des prêtres congolais et d'un recueil de poèmes intitulé «Kisinja» (traduisez: «la souche»).

Gaule D'AMBERT

NÉCROLOGIE

Veuve Gladys OBAMBO, née ITOUA-KAYE, informe les parents, amis et connaissances, du décès de son époux, Edgar OBAMBO LEKOGNY. Décès survenu le vendredi 22 décembre dernier à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au numéro 30 rue Owando bis, quartier Intendance-Talangaï. L'inhumation aura lieu le vendredi 5 janvier 2024.



IN MEMORIAM

Pascal Mouassiposo-Mackonguy 4 janvier 2015 – 4 janvier 2024

Cela fait 9 ans jour pour jour, que le Seigneur rappelait à lui son serviteur, le vénérable Pascal Mouassiposo-Mackonguy.

9 ans déjà, 9 ans de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire. En cette date commémorative de sa disparition, la veuve Elisabeth Mouassiposo-Mackonguy, ses enfants ainsi que ses petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.



Que ton âme repose dans la paix du Seigneur

BILAN

Année à oublier au plus vite!

Le sport congolais aura traversé l'année 2023 en zone de turbulences. Ministère de tutelle, fédérations nationales et clubs, tous sont responsables d'une année... chaotique. Vivement la prochaine!

Si on demande aux Congolais de dresser le bilan de l'année qui vient de s'achever, bon nombre diront qu'il est négatif. L'objectif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), par exemple, était la qualification des Diables-Rouges pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2024. Au finish, comme depuis 2017, c'est à la télé que l'équipe nationale A regardera l'édition qui se déroulera en ce début d'année en Côte d'Ivoire. «Un échec traumatisant de trop !», avait titré La Semaine Africaine (n°4195 du vendredi 15 septembre 2023)

Les Diables-Rouges A' avaient obtenu leur ticket pour le Championnat d'Afrique des nations (compétition réservée aux joueurs évoluant dans les championnats de leur pays) organisé au Maroc (13 janvier-4 février), début 2023. Mais les poulains de l'entraîneur Elie Ngoya, qui avait promis monts et merveilles avant l'expédition nord-africaine, n'ont pu dépasser le premier tour, terminant même derniers de leur groupe et surtout 17e sur 18 équipes au classement définitif de la compétition!

Pis, zéro pointé pour les Diables-Rouges U-23 du coach Cyril



La déception des Diables-Rouges A après leur élimination

Donga, rentrés au pays avec une décevante performance (3 matches, trois défaites et dernier du groupe A) à la CAN de leur catégorie, au Maroc (24 juin-8 juillet 2023).

Maigre consolation : les équipes jeunes, celles des U-17 et U-20. Bien qu'éliminés respectivement au premier tour en Algérie (29 avril-19 mai) et en quart de finale en Egypte (19 février-11 mars), elles ont fait honneur au pays en séduisant maints spécialistes, malgré une préparation qui ne fut pas des plus optimales.

Restent les Diables-Noirs : qualifiés pour la première fois de leur histoire pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, ils ont échoué à atteindre les quarts de finale.

L'année 2023 a été aussi un échec pour le handball congolais, notamment la participation des Diables-Rouges dames au tournoi de qualification pour les Jeux Olympiques à Luanda. Pas à la hauteur de l'exigence de haut niveau, le Congo a été dernier. Cet échec confirme son incapacité à mettre en place un projet à moyen et long terme, avec une responsabilité partagée entre la Fédération et la tutelle.

Dans ces circonstances, il était illusoire de s'attendre à mieux au Championnat du monde féminin (29 novembre-12 décembre) organisé conjointement par le Danemark, la Norvège et la Suède: le Congo, dernier de son groupe, a été déversé dans la

Coupe du Président, tout juste pour se consoler. Quant aux clubs, DGSP et BMC ont sauvé les meubles en



Les Diables-Rouges dames

décrochant chacun la médaille de bronze à la Coupe d'Afrique des clubs champions à domicile (28 septembre-7 octobre à Brazzaville).

Visiblement, il n'y a guère que pour le football et le handball que le ministère de tutelle délie les cordons de sa bourse. Les autres fédérations, le cas du karaté et du volley-ball, étranglées par l'absence d'argent, ont déclaré forfait aux championnats d'Afrique. Des dirigeants, comme ceux de la Fédération des sports de boule et de la boxe ont dû mettre la main à la poche pour honorer leurs engagements continentaux.

La Fédération congolaise de football, en bisbille avec le ministère de tutelle, aurait pris aussi en charge elle-même, les déplacements et d'autres charges (hébergement, restauration, primes, etc.) liées à la participation des sélections nationales féminines aux éliminatoires de la CAN seniors et de la CAN U-20. On croit savoir que dans son projet de société, le président de la République a dit son ambition de faire du Congo une grande nation sportive sans distinction

de disciplines. Cela veut dire que tous les sports doivent être traités sur un pied d'égalité. «Seulement voilà, pourquoi, quand il s'agit des disciplines sportives autres que le football et le handball, la tutelle fait-elle grise mine? Autrement, nous sommes exclus», se plaint un dirigeant de fédération. «Il faut mettre fin à cette injustice», plaide un observateur. «La culture de l'amateurisme et du bénévolat imprègne encore fortement le ministère de tutelle», note-t-il, ensuite, faisant allusion à la décision de suppression unilatérale de la prime de présence versée aux joueurs des sélections nationales par le patron du sport congolais. «Que cela plaise ou non, ce temps est révolu», conclut-il.

Franck SOUAPIBOU

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT LIGUE 1

Résultats: CARA-AS Vegas (2-0), AS JUK-Diables-Noirs (3-1), AS Cheminots-AS BNG (1-2), V.Club-Mokanda-AS Otohô (2-0), FC Kondzo-Inter Club (0-1), JST-Etoile du Congo (2-1), AC Léopards-FC Nathaly's (2-0)

Classement officiel: 1.AC Léopards (19 points), 2. Inter Club (15 points, +6), 3. AS Otohô (15 points, +4), 4. JST (12 points, +1), 5. Etoile du Congo (12 points, +2), 6.V.Club-Mokanda (12 points, +1), 7.AS Cheminots (10 points, +2), 8. AS JUK (9 points, -1), 9. AS BNG (8 points, -7), 10. CARA (7 points, -2), 11. FC Kondzo (6 points, -3), 12. FC Nathaly's (6 points, -5), 13. Diables-Noirs (5 points, -1), 14. AS Vegas (5 points, -6).



Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56; Fax: 00 47 241 37 332
Brazzaville

Brazzaville, le 28 décembre 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre: RFP/CG/006/2023 – SERVICE DE LOCATION DE TOUT TYPE DE VEHICULE EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur
à côté du Laboratoire National de Santé Publique
Brazzaville Congo

- Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 25 janvier

2024 à 14 h00 (heure de Brazzaville) conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afwcocgbill@who.int (utiliser la référence RFP/CG/006/2023). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Cordiales salutations,

Country Support Services (CSU)

TotalEnergies EP Congo a apporté le sourire aux orphelins et aux enfants des familles démunies de Ngoyo

À l'occasion de la célébration de la fête de Noël, la société TotalEnergies EP Congo a, dans le cadre de son engagement sociétal, accompagné la mairie de Ngoyo (arrondissement 6 de Pointe-Noire) du 19 au 23 décembre 2023 pour la remise de jouets et de vivres aux orphelins et aux enfants issus de familles démunies. Une cérémonie de remise symbolique a été organisée le 19 décembre 2023 au siège dudit arrondissement en présence de Genest Wilfrid Paka Banthoud, maire de l'arrondissement 6 Ngoyo, Roch-Ghislain Itsieme, conseiller aux relations externes à TotalEnergies EP Congo et chef de la délégation, ainsi que les enfants, principaux bénéficiaires.

Dans son allocution, Roch-Ghislain Itsieme a expliqué le sens du geste de cœur et de partage de TotalEnergies EP Congo: « Comme chaque année, c'est toujours dans un élan de solidarité et dans le cadre de notre engagement sociétal que nous nous joignons à la mairie de Ngoyo pour cette initiative solidaire et généreuse. Nous sommes ravis de remettre ce lot de 700 jouets et de vivres, composés de lait, de sucre, de poisson salé, de riz, d'huile, de spaghettis, entre autres. Ces dons seront distribués dans 7 orphelinats répartis dans plusieurs quartiers de Ngoyo et aux enfants issus des familles démunies dans la communauté. Chez

TotalEnergies EP Congo, nous sommes organisés pour créer de la valeur et participer à l'amélioration



Roch-Ghislain Itsieme expliquant le sens du geste de TotalEnergies EP Congo



Les enfants ayant reçu leurs cadeaux

des conditions de vie des populations vivantes autour de nos installations. Nous sommes fiers de contribuer à cette action destinée aux enfants de cet arrondissement et de

travailler aux côtés d'acteurs locaux, en l'occurrence, la mairie de Ngoyo, pour donner le aux enfants démunis de cet arrondissement en cette période de fin d'année. Nous es-



Les enfants manifestant leur joie

pérons que cette action généreuse apportera de la joie, du bonheur dans le cœur de nos enfants et leur permettra de passer un Noël chaleureux et festif. Je vous souhaite à tous

un joyeux Noël et une très bonne fête de fin d'année.» Remerciant le donateur, l'administrateur-maire de Ngoyo a exprimé son honneur et sa joie d'accueillir la société TotalEnergies EP Congo, partenaire depuis plus de trois ans dans l'organisation de cette activité. Il a ajouté: «Au nom de tous ces enfants, je dis simplement merci à TotalEnergies d'avoir accepté d'accompagner la mairie de Ngoyo

aux enfants sélectionnés dans les quartiers, par le biais de Lisungi, de le faire sans attendre. Veuillez transmettre nos remerciements et notre gratitude à votre direction générale qui a toujours pensé aux enfants de Ngoyo.»

Eugénie Tchivanga, 7 ans, orpheline de mère, réceptionnant son jouet, n'a pas caché sa joie:

«Je suis très contente de recevoir cette poupée qui m'a été offerte par TotalEnergies EP Congo. C'est grâce à cette grande société que je vais bien passer la fête des enfants au quartier.»

Les 20 et 21 décembre 2023, les lots de jouets et de vivres ont été distribués dans sept orphelinats réalisés à Ngoyo. Le clou de cette série d'activités destinées aux enfants s'est déroulé à l'esplanade du Centre communautaire de Djeno, le 23 décembre dernier, où des enfants venant de plusieurs quartiers de Ngoyo étaient réunis pour recevoir des jouets.

dans cette belle aventure qui consiste à donner du sourire aux enfants de notre arrondissement. Je demande solennellement à ceux qui auront la charge de distribuer ces jouets

Office notarial de Maître Daniel NDINGA
101, rue Mayama
(1er étage Immeuble Salon Pauline coiffure),
Arrêt de bus Rond-point Mougali, Brazzaville (Congo)
Contacts : (242) 06 624 32 50 II 05 538 86 70,
danhymossa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date à Brazzaville (Congo) du 05 décembre 2023, reçu par Maître Daniel NDINGA, Notaire à la résidence de Brazzaville, en son Office sis 101, rue Mayama (1er étage Immeuble Salon Pauline coiffure), Arrêt de bus Rond-point Mougali, enregistré gratis à la recette de l'Enregistrement et du Timbre de la Plaine, le 05 décembre 2023 sous Folio 222/20 Numéro 8195, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME JURIDIQUE: Société A Responsabilité Limitée.

DENOMINATION: CAPSULE

OBJET: Fabrication et vente de mouchoirs et bougies ; importation et vente de denrées alimentaires (levure) et pièces détachées d'automobile.

SIÈGE: Brazzaville (Congo), 138, Avenue de la Tsiémé, Mpila.

DURÉE: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

CAPITAL SOCIAL: 10 000 000 de Francs CFA divisé en 1000 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune toutes souscrites en numéraire et libérées intégralement par les associés.

DIRIGEANT: La société est gérée par Monsieur Mahmoud JOUNY, pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro : CG-BZV-01-2023-B12-00314.

NIU: M23000000487950M.

POUR AVIS

Maître Daniel NDINGA
Notaire

Programme des Nations Unies pour le développement



AVIS DE PUBLICATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo-Brazzaville informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement d'un consultant national chargé d'appuyer l'équipe de l'Unité Gouvernance et Résilience dans différents domaines de la gestion du portefeuille du pilier 1 du CPD.

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats QUANTUM dont le lien est indiqué ci-dessous:

https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=15286

Toute demande de clarification devra se faire par écrit à l'adresse : procurement.cg@undp.org

La date limite de transmission des candidatures est fixée au 10 janvier 2023 (Heure de New York)

Brazzaville, le 29 décembre 2023

Adama DIAN-BARRY
Représentante Résidente